

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

I. VIE DE L'ASSOCIATION ET STRUCTURATION INTERNE

1. L'équipe administrative
 - a- Continuité du poste de responsable administratif et financier via un emploi tremplin
 - b- Continuité de l'agrément du service civique de 2015 à 2016
2. Composition du CA en 2015
3. Les groupes de travail
4. HF IdF et la Fédération interrégionale du Mouvement HF
 - a. organisation interne
 - b. Reconnaissance interne
 - c. L'amendement HF au projet de loi relatif à la liberté de création, l'art et le patrimoine
5. Des soutiens institutionnels symboliques et financiers renouvelés

II. LES GRANDES ACTIONS DE HF ILE-DE-FRANCE EN 2015

1. Lancement du projet Matrimoine
 - a. Le site web
 - b. Les Journées du Matrimoine
2. Saison Egalité #3 : clôture d'un cycle, chiffres à l'appui
3. Etude : Actualisation et diffusion
4. Pôle Audiovisuel : un réseau se tisse
5. Pôle Musique : un réseau de professionnels actifs pour l'égalité

III. UN LOBBYING ACTIF

1. HF Ile-de-France sur le terrain : interventions, tables rondes et tribunes
2. Rendez-vous institutionnels
3. Les communiqués de presse de HF Ile-de-France
4. Une présence accrue sur internet et les réseaux sociaux

IV. PERSPECTIVES ET PROJETS 2016

1. Le Matrimoine : les prémices d'un projet de grande ampleur
2. Saison Egalité #3 : bilan d'un premier cycle et perspectives à venir ?
3. Etude : sensibilisation et levier d'action
4. Vie associative et organisation interne
5. Les projets communs avec la fédération

IV. ANNEXES

1. Proposition amendement projet de lois
2. Dossier de presse Matrimoine
3. la tribune HF /OLF du dossier de presse des journées du matrimoine .
4. Flyer Matrimoine
5. Communiqués de presse
6. discours d'ouverture à la soirée de lancement de la Saison Egalité, 5 octobre 2015

I- VIE DE L'ASSOCIATION ET STRUCTURATION INTERNE

1- L'équipe administrative

a. Continuité du poste de responsable administratif et financier via un emploi tremplin

En 2014, nous avons obtenu le financement d'un emploi tremplin grâce à la Région Ile-de-France pour un poste à temps plein en CDI de coordinatrice et d'administratrice de l'association. De juin 2014 à octobre 2015, Audrey Lordinot remplissait cette mission.

La continuité de ce poste est maintenant assurée par Margot Kubiak qui a pris ses fonctions le 23 novembre 2015. Ce recrutement nous a été possible grâce à l'obtention d'une dérogation des critères d'éligibilité octroyée par le service employabilité de la région. Pour offrir des conditions de travail adéquates à l'équipe administrative, l'association loue toujours un bureau à Montreuil dans les locaux de Comme Vous Emoi. Nous avons été invité à devenir une association associée à cette structure, ceci devrait pouvoir prendre effet en 2016.

b. Continuité de l'agrément du service civique de 2015 à 2016

En Mai 2015, nous recrutons Marie Fernandez en service civique. Elle s'assure de mettre à jour le site internet et de garder actif le compte Facebook. Elle est également en charge du comptage dans les théâtres partenaires de la Saison Egalité. Elle a en effet pour mission de collecter, organiser et traiter les données chiffrées concernant la présence des femmes dans les théâtres partenaires. Enfin elle offre une grande aide pour la communication papier du site matrimoine et a assuré la transition entre Audrey Lordinot et Margot Kubiak dans les tâches administratives.

En novembre 2015, nous recrutons Mathilde Herry en service civique pour une durée de 6 mois à raison de 24h par semaine. Mathilde rejoint l'équipe d'HF Ile-de-France pour prendre en charge de nombreuses missions dans le domaine de la communication. Elle aura comme mission de nous seconder dans les tâches de sensibilisation et de communication, notamment dans la gestion et l'animation des réseaux sociaux, la maintenance et le développement du contenu des sites web HF, la conception d'une newsletter, la réalisation de la revue de presse et le suivi des réunions liées à ces sujets, la mise à jour et la consolidation du fichier contacts (professionnels et sympathisants). Pour exemple : elle a créé un compte twitter spécifique à HF Ile-de-France en novembre 2015. Enfin elle a aussi comme mission d'aider à la mise en place d'un dossier de mécénat.

2. Composition du CA en 2015

May Bouhada, autrice, réalisatrice et comédienne

Véronique Ataly (vice-présidente), comédienne

Aline César (présidente), autrice et metteuse en scène

Michel Cochet (secrétaire), dramaturge, coordinateur du collectif A Mots Découverts

Yaël Elhadad, comédienne et metteuse en scène

Marie Guérini , autrice radio

Sonia Jossifort, programmatrice audiovisuel

Julia-Myrto Kunze, comédienne, autrice et metteuse en scène

Natasha Le Roux, musicienne, professeure de musique

Ariane Mestre, programmatrice-coordinatrice du cinéma d'Arts et d'Essai Magic Cinéma de Bobigny

Agnès Quinzoni (trésorière), secrétaire générale du Jeune Théâtre National

Emilie Sitruk (secrétaire adjointe), administratrice, organisatrice du festival Les Nuits des Arènes

3. Les groupes de travail

Pour mener à bien sa mission et mettre en place ses actions, HF Île-de-France est organisée en groupes de travail, répartis par thématiques et/ou dossiers. Ces groupes de travail sont ouverts à tous/tes les adhérents/es de l'association. Ils sont animés par une ou plusieurs personnes dont un ou deux membres du Conseil d'Administration. Ce ou ces deux administrateur/trices sont de fait les référents du groupe, en lien avec le Conseil d'Administration. Ils/elles veillent à la cohérence et à la compatibilité des démarches et actions de chaque groupe par rapport à la politique générale de l'association décidée en Conseil d'Administration.

Régulièrement ont lieu des réunions ouvertes à la Maison des associations du XVIIIème arrondissement. Ces temps de rencontres permettent à tou-te-s les militant-e-s ou sympathisant-e-s d'HF de découvrir l'association, suivre les actions en cours, et d'intégrer un groupe de travail s'ils/elles le souhaitent. En 2015, les réunions ouvertes se sont tenues au rythme d'une par mois en moyenne.

Aujourd'hui il existe sept groupes actifs à HF Ile-de-France :

- Le groupe Saison Égalité : la Saison se décline sur 3 années et a débuté en 2013. Trente théâtres franciliens sont partenaires de la Saison Egalité 3.
- Le groupe chargé de l'étude sur les trajectoires professionnelles des artistes femmes en art dramatique : à partir d'un panel issu du CNSAD, de l'ESAD et du Master Professionnel « Mise en scène et dramaturgie » de l'Université Paris Ouest Nanterre. Cette étude questionne les mécanismes de plafond de verre et les effets d'évaporation à l'oeuvre dans les carrières féminines.
- Deux groupes sont en charge du projet Matrimoine : un groupe s'occupe de l'organisation des événements liés au Matrimoine et un autre du site internet matrimoine.fr
- Le groupe communication : l'association est de plus en plus présente sur le web et les réseaux sociaux. Le site HF IDH, le site matrimoine, le nouveau twitter et la page facebook de l'association, la newsletter mensuelle contribuent grandement à valoriser les actions de l'association et informent un réseau d'adhérents/es et de sympathisants/es toujours plus nombreux.
- Le groupe audiovisuel : ce groupe travaille sur les moyens à mettre en oeuvre pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans les secteurs du cinéma, de la télévision, de la radio et du multimédia.
- Le groupe musique : la musique compte parmi les domaines culturels souffrant le plus d'inégalités entre les femmes et les hommes. Le groupe musique a entrepris un travail de conscientisation du secteur et souhaite être force de proposition auprès des établissements d'enseignement de la musique. Par ailleurs, une "Saison Égalité musique" est en préfiguration en partenariat avec les structures du secteur et les institutions.

4. HF IdF et la Fédération Interrégionale du Mouvement HF

a. Organisation interne

HF Ile-de-France s'inscrit dans la fédération inter-régionale du Mouvement HF, aujourd'hui composée de 14 collectifs comprenant quelque 1000 adhérentes et adhérents : : HF Aquitaine, HF Auvergne, HF Bourgogne, HF Bretagne, HF Île-de-France, HF Languedoc-Roussillon, HF Limousin, HF Midi-Pyrénées, HF Nord-Pas-de-Calais, HF Normandie, HF Alpes Provence Côte d'Azur, HF Picardie, HF Poitou-Charentes, HF Rhône-Alpes. Fin 2014/ début 2015, des statuts ont été déposés en préfecture en Rhône-Alpes, avec un siège social à Lyon.

La fédération s'est réunie pour deux week-end de travail : à Grenoble les 30 et 31 mai 2015 puis à Rennes les 28 et 29 novembre 2015. Le Festival d'Avignon est également l'occasion d'une rencontre des membres HF de tous les collectifs présents (réunion le 14 juillet 2015) qui organisent chaque année rendez-vous et débats pendant le festival (cloître Saint-Louis, chapiteau du village du off et péniche Rhône-Alpes).

Ces temps forts sont l'occasion de fixer les grandes lignes stratégiques du lobbying politiques, de mettre en place des actions communes et d'envisager l'organisation pratique de la fédération. Celle-ci fonctionne selon des statuts collégiaux, sans bureau. La fédération veille à la répartition du temps de travail consacré à la fédération par les salariées des différentes HF. Financièrement le Mouvement est financé par le Service du Droit des Femmes et les contributions des collectifs à hauteur de leurs ressources.

En 2015, le Manifeste du Mouvement HF lancé en 2012 a été remis à jour, avec une plateforme de 20 revendications.

b. Une reconnaissance institutionnelle du Mouvement

Le 30 juin 2015, le Mouvement HF est invité à siéger pour la troisième fois au Comité Ministériel organisé par le MCC pour établir le bilan et les perspectives des actions publiques en faveur de l'égalité femmes-hommes.

En décembre 2015, le Mouvement HF est invité à siéger au Haut Conseil à l'Egalité et à occuper une place de membre titulaire au Haut Conseil à l'Egalité.

Ainsi, afin de respecter l'organisation paritaire de cette instance consultative, Stéphane Frimat (HF Picardie) a été officiellement nommé représentant du mouvement en tant que « Membre de la fédération interrégionale des HF ». Cette place au HCE représente une réelle reconnaissance des institutions.

c. L'amendement HF au projet de loi relatif à la liberté de création, l'art et le patrimoine

Depuis octobre 2015, le Mouvement HF défend une proposition d'amendement au projet de loi relatif à la liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine.

Nous demandons qu'un article à part entière soit consacré à l'égalité des femmes et des hommes dans les arts et la culture. Cet article (article 2ter) pourrait compléter l'amendement de Patrick Bloche adopté le 14 septembre 2015 N°AC467 (Article 2 alinéa 11 ° (nouveau) « Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine de la création artistique »).

Nous insistons pour des mesures coercitives de rééquilibrage qui constituent le coeur de notre proposition : « Introduire une obligation de résultats visant à inscrire dans les cahiers des charges des structures culturelles des objectifs chiffrés permettant une répartition équilibrée dans les programmations et les moyens de production accordés aux femmes et aux hommes.»¹

5. Des soutiens institutionnels symboliques et financiers renouvelés

En 2015, HF IdF a reçu le soutien financier de : la préfecture (pour le projet Matrimoine), le Conseil Régional d'Île-de-France (emploi tremplin, service de lutte contre les discriminations pour le projet Matrimoine), Arcadi Île-de-France (pour la Saison Egalité) et la Ville de Paris (Mission Egalité F/H).

L'association se voit également reconnue et soutenue par :

Le Service du Droit des Femmes, le MCC, mais aussi ses partenaires au premier rang desquels la SACD (pour la 4ème année consécutive en septembre 2015, HF Ile-de-France est partenaire de la plaquette "Où sont les femmes ?" éditée par la SACD) mais aussi les 30 théâtres partenaires de la Saison Egalité.

L'association est en relation avec d'autres associations- structures féministes, telles que le Laboratoire de l'Egalité, l'Institut Emilie du Chatelet.

HF Île-de-France adhère au centre de ressources Hubertine Auclert et est représentée au CA de la CLEF (Coordination du Lobby Européen des Femmes).

¹ Retrouver l'ensemble de la proposition d'amendement en annexe 1.

II- LES GRANDES ACTIONS DE HF ILE-DE-FRANCE EN 2015

En 2015, HF Ile-de-France s'engage contre les inégalités femmes/hommes à un double niveau : d'une part l'orientation des politiques vers des mesures concrètes ; d'autre part la mise en place d' « actions positives », parmi lesquelles les journées du Matrimoine.

1. Lancement du projet Matrimoine

Le projet Matrimoine est né du constat que les oeuvres féminines sont trop souvent absentes de l'histoire. Bien qu'elles constituent un héritage culturel et historique important, ces oeuvres sont largement méconnues voire ignorées.

Ce projet a donc pour objectif de revaloriser les créatrices du passé et les biens culturels transmis par les femmes des générations précédentes, décédées, et dont l'oeuvre constitue un héritage artistique et symbolique à préserver et à diffuser.

Les membres d'HF Ile-de-France sont en effet persuadé-e-s que l'égalité entre femmes et hommes dans les arts et la culture passe par la valorisation de l'héritage des femmes artistes et intellectuelles d'hier.

Fort de ce constat, l'association HF IDF a initié plusieurs dispositifs :

- Un site web véritable plateforme consacrée au matrimoine.
- Les Journées Matrimoine, en échos aux Journées du Patrimoine
- Les Lundis du Matrimoine

a. le site web Matrimoine

Ce site web matrimoine.fr est lancé le 16 septembre 2015. Il est à la fois une plateforme de centralisation et de mutualisation de la documentation (écrite, audio, visuelle) qui témoigne de l'héritage des femmes et un carrefour de communication autour des actions valorisant les créatrices du passé.

Le site web répertorie :

- Les artistes et créatrices dans différents domaines : théâtre, peinture, cinéma, littérature, musique, danse, sculpture, photographie, architecture et design
- Les actualités des créatrices, ex : exposition rétrospective
- Les actions et les événements d'HF Île de-France ayant trait au Matrimoine

Le contenu du site est le résultat d'un long travail de recherche sur les créatrices du passé organisé en fiches synthétiques permettant de cerner la vie des artistes abordées, leurs œuvres majeures, les lieux où l'on peut retrouver leurs travaux ou aller plus loin dans la découverte de ces artistes. Nous voulons remercier ici l'implication de Josée Rodrigo, adhérente d'HF passionnée par ces questions. D'autres partenariats et contributions sont actuellement en cours d'élaboration pour alimenter le site.

b. Les Journées du Matrimoine

Les premières Journées du Matrimoine ont eu lieu le 19 et 20 septembre 2015.²

Ce temps fort a vu le jour grâce au partenariat tissé avec Osez le féminisme et grâce au concours de nombreuses associations et collectifs : Midi-Minuit du Matrimoine, la Barbe, Genre et Ville, La Clef, mais aussi le Réseau Féministe Rupture, Las Mujeres en las Artes Visuales, le Deuxième Regard, Les voix Rebelles, le Comité Metallos, Prenons la Une, Projecte Vaca, Clasicas y Modernas, Le Collectif Gorgette Sand.

² Retrouver les outils de communication autour de l'événement Matrimoine en annexe 2, 3 et 4.

Ces premières journées du matrimoine se sont déroulées sur plusieurs sites sur deux journées avec au programme :

Des parcours du matrimoine dans les musées

Bénédicte Gattere, diplômée en master d'histoire de l'Art a présenté plusieurs parcours dans les collections permanentes du Petit Palais afin de montrer des oeuvres de femmes artistes souvent oubliées ou en marge. On retiendra en particulier la peintre Marie Bashkirtseff et Sarah Bernhardt, plus inattendue comme sculptrice.

Un parcours urbain dans le 13ème arrondissement de Paris

HF Île-de-France est partenaire du parcours organisé par Osez le Féminisme ! et coordonné par Edith Vallée. Ce parcours urbain dans le 13ème arrondissement de Paris a accueilli environ 75 personnes sur les deux séances proposées les 19 et 20 septembre. Ce parcours est l'occasion de mettre en évidence les femmes du passé et l'invisibilisation qu'elles ont subi à travers les siècles.

> *Focus sur le parcours dans le 13ème arrondissement de Paris :*

Les thèmes abordés durant la balade sont très diversifiés. La visite démarre à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière et finit rue Jeanne d'Arc. Elle est ponctuée par la lecture à plusieurs voix d'extraits du livre de l'écrivaine et sculptrice Maki Xénakis *Les folles d'enfer*. Elle est l'occasion de découvrir le travail de Natacha Henry, autrice de *Les sœurs savantes*, de Marie Curie et de Bronia Dluska. Ansi la Salpêtrière, ancien lieu d'enfermement pour les femmes indésirables a permis d'évoquer l'hystérie. Le Square Marie Curie a été l'espace choisi pour aborder le parcours des sœurs Curie. La frise sculptée entourant l'institut de paléontologie a été le tremplin de discussion autour du mythe de Lilith, la première femme avant Ève et de grands thèmes tels que : la maternité, la division sexuée du travail, la violence des hommes sur les femmes. Le temple du droit humain a permis d'en apprendre un peu plus sur la campagne contre l'appellation « droits de l'Homme » (à remplacer par « droits humains »). Le passage devant la statue de Jeanne d'Arc, nous a permis d'en savoir davantage sur cette figure d'exception qui bouleversa l'ordre social et patriarcal de son temps. Enfin une perspective sur le Panthéon, a été l'occasion de rappeler que seules quatre femmes y reposent pour soixante-treize hommes.

Artivisme :

« Midi Minuit du Matrimoine » : HF Île-de-France était partenaire de la manifestation organisée par le collectif Midi-Minuit du Matrimoine. De midi à minuit, la place du Palais-Royal, à deux pas de la Comédie Française, a été occupée par des artistes qui ont mis en lumière des créatrices du passé, de manière participative et collective en continu.

« Le Cri de Paris » à la SACD le 20 septembre : En 1924, la revue Le Cri de Paris lance une enquête intitulée « Pourquoi y a-t-il si peu de femmes auteurs dramatiques ? », à la demande de la journaliste Odette Pannetier (seule femme membre du premier jury du prix Renaudot en 1926). Les réponses cinglantes et cocasses du Tout-Paris théâtral de l'époque feront l'objet d'une performance mise en forme et en voix par Aurore Evain.

Claire Boucher est engagée comme attachée de presse pour cet événement et le projet a eu un énorme écho dans la presse, comme en atteste la revue de presse très conséquente, soit pas moins de 4 parutions en presse papier nationale (Télérama, Libération, Charlie Hebdo), 15 articles en presse web (express.fr, Figaro.fr, Huffington Post,, libération.fr, site internet de France 3, de France Inter...), 2 radios nationale (1 émissions sur France Inter et 1 reportage diffusé dans le journal de France Inter et France Culture), 1 reportage TV (TV5 Monde).

2. Saison Egalité #3

En 2015-16, 30 théâtres franciliens sont partenaires de la Saison Egalité 3 :

Paris : Confluences / La Colline - théâtre national / Le Grand Parquet / Le Monfort Théâtre - Établissement culturel de la Ville de Paris / Le Tarmac - Scène internationale francophone / Maison d'Europe et d'Orient / Théâtre Artistic Athévains / Théâtre de l'Aquarium / Théâtre de la Bastille / Théâtre de la Cité Internationale / Théâtre de la Ville / Théâtre Lucernaire / Théâtre Paris-Villette

Yvelines : Collectif 12, Mantes-la-Jolie / La Ferme de Bel Ébat - Théâtre de Guyancourt / Le Prisme, Centre de développement artistique de Saint-Quentin-en-Yvelines / Avec le soutien de CREAT'YVE, réseau des théâtres de ville des Yvelines

Hauts-de-Seine : Théâtre de Vanves - Scène conventionnée pour la danse / Théâtre des Sources, Fontenay-aux-Roses / Théâtre Firmin Gémier - La Piscine - Pôle National des Arts du Cirque d'Antony et Châtenay-Malabry

Seine-Saint-Denis : La Commune - Centre Dramatique National d'Aubervilliers / Nouveau théâtre de Montreuil - Centre Dramatique National / Théâtre de la Poudrerie, Sevran / Théâtre Gérard Philipe - Centre Dramatique National de Saint-Denis

Val-de-Marne : La Briqueterie - Centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne, Vitry-sur-Seine / Théâtre André Malraux de Chevilly-Larue / Théâtre des Quartiers d'Ivry – Centre Dramatique National du Val-de-Marne / Théâtre Paul Eluard, Choisy-Le-Roi / Théâtre Romain Rolland - Scène conventionnée de Villejuif et du Val de Bièvre

Val-d'Oise : Théâtre 95 - Scène conventionnée de Cergy-Pontoise

Un peu plus loin : Théâtre de la Tête Noire – Scène conventionnée de Saran

En 2013-14 nous comptons 25 théâtres partenaires et 29 structures collaboraient en 2014-15.

Pour cette troisième édition, la soirée de lancement de la Saison Egalité 3 a lieu le lundi 5 octobre à La Commune, le CDN d'Aubervilliers. L'évènement était lancé autour de la question de « La fabrique de la programmation culturelle. » La thématique a été déclinée en trois plateaux. Le premier plateau a réuni Catherine Duthel-Pessin, Professeure émérite de sociologie, Université Pierre Mendès-France (Grenoble), Marie-José Malis, metteuse en scène et directrice de La Commune - CDN d'Aubervilliers, François Ribac, compositeur et maître de conférences, Université de Bourgogne, Laboratoire Cimeos. Le deuxième plateau a réuni Frédéric Fachena, codirecteur artistique du Collectif 12, Mantes-la-Jolie, et Olivier Neveux, professeur d'études théâtrales en Arts de la scène, Université Lyon 2 Louis Lumière. Sur le troisième plateau s'est exprimé Bérénice Hamidi-Kim, maîtresse de conférences en Arts de la scène, Université Lyon 2 Louis Lumière. La modération des plateaux était assurée par des membres HF : Michel Cochet au plateau 1, Agnès Quinzoni pour le plateau 2 et Aline César au plateau 3.³

La soirée a été ponctuée de sept interventions artistiques, réalisées par les artistes femmes programmées par l'un des théâtres partenaires : Lucie Berelowitsch, Céline Champinot, Camille Grandville, Carole Karemera, Barbara Métails-Chastanier, Maria Ortiz Gabelle, Maëlle Poésy.

La présence d'une volontaire en service civique nous a permis de réaliser une étude chiffrée des programmations des théâtres partenaires. Marie Fernandez a dédié une part importante de sa mission au comptage des femmes (metteuses en scène, autrices) dans les spectacles programmés dans les théâtres partenaires de la Saison Egalité. Le comptage a été réalisé selon la méthodologie de la SACD fixés pour la réalisation de la brochure "Où sont les femmes ?". Les résultats de l'étude chiffrée de la Saison Egalité seront disponibles dès 2016. Ils nous permettront d'établir le bilan de ce cycle de travail de partenariat qui se sera construit sur trois ans.

Parallèlement aux manifestations organisées par HF Île-de-France, les théâtres partenaires organisent des rencontres autour de la question des inégalités femmes-hommes et de la création féminine :

Le Théâtre National de la Colline a organisé le 16 mars un débat sur les comédiennes :

« Le théâtre en mâle d'héroïnes - actrices, représentations, réalités ».

Confluences a organisé sous la houlette de Carole Thibaut du 11 au 21 mai le festival « Notre Matrimoine », un événement durant lequel des spectacles, des lectures, des concerts, des rencontres et des débats mettent à l'honneur des créatrices du passé.

Le Monfort a organisé trois jours de débats sur le cirque et les femmes au mois de mai.

Le Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis a organisé le 26 novembre une table ronde à l'occasion de la mise en scène de *Trissotin ou les femmes savantes* de Macha Makeieff

« Émancipation féminine, désarroi masculin dans Les Femmes savantes . »

3. Etude sur les trajectoires des artistes femmes en art dramatique : actualisation et diffusion

Depuis 2013, grâce à un financement de la Région Île-de-France, HF IDF s'engage dans la conduite d'une étude portant sur les trajectoires professionnelles des artistes femmes dans le champ de l'art dramatique, qu'elles soient interprètes ou porteuses de projets. L'objectif est de comprendre les raisons pour lesquelles les femmes, qui forment un vivier important dans les formations et sur le marché du travail, sont sous-

³ Retrouver le discours d'ouverture de la Saison Egalité en annexe 5.

représentées dans les postes à responsabilités. Vingt-sept entretiens semi-directifs longs ont été réalisés avec des groupes de deux femmes et un homme issu-e-s de chacune des formations nationales en Île-de-France : le CNSAD, l'ESAD, l'Université de Nanterre pour le Master universitaire et professionnel « mise en scène et dramaturgie. Afin de saisir trois moments différents dans le déroulement des carrières, trois cohortes ont été interviewées : un premier groupe de personnes interviewées diplômées il y a environ dix ans (entre 2003 et 2007), un second groupe sorti il y a cinq ans (entre 2008 et 2011) et un troisième groupe diplômé depuis 2012 ou 2013. Cette étude a été menée par Raphaëlle Doyon, qui a réalisé la suite des entretiens et finalisé l'étude (les premiers entretiens ayant été réalisés par Fabienne Barthélémy).

Une première communication sur l'étude sur les trajectoires professionnelles des femmes artistes a été faite en 2014. Cette étude fait état de barrières informelles et institutionnelles, évoque les problèmes rencontrés dans les formations, fait aussi le constat de la tyrannie du physique. L'enquête conduit à faire le constat d'un « plafond de verre » précisément parce qu'il est imperceptible et progressif. Pour y remédier, des préconisations sont faites sur une politique de programmation théâtrale paritaire effective et durable, sur la sensibilisation en amont, dans les formations supérieures nationales, sur la mise en place d'une politique de parité systématique dans la répartition des crédits par les organismes financeurs.

En 2014 et 2015, les résultats de cette étude sont diffusés sous la forme d'un dépliant de 4 pages au format A5 édité à 10 000 exemplaires.

La version complète de l'étude sera disponible en 2016. Une journée d'études est en préparation à l'automne 2016.

Focus sur l'étude :

Cette enquête vise à comprendre les raisons pour lesquelles les femmes, qui forment un vivier important dans les formations et sur le marché du travail, sont sous-représentées dans les postes à responsabilités : directions des théâtres nationaux et CDN. Elles bénéficient par ailleurs d'une moindre reconnaissance institutionnelle par rapport à leurs homologues masculins, tant du point de vue financier que symbolique.

3 ÉCOLES, 3 MOMENTS DE LA CARRIÈRE - Cette enquête porte sur les trajectoires professionnelles des artistes femmes, interprètes ou metteuses en scène d'Île-de-France, diplômées de trois écoles nationales de la Région Île-de-France : le CNSAD, Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique, l'ESAD, École Supérieure d'Art Dramatique, devenue nationale en 2008, et l'Université de Nanterre qui propose depuis 2006 un Master universitaire et professionnel « mise en scène et dramaturgie ».

27 personnes interviewées - La cohorte de référence de l'enquête réunit des comédiennes et comédiens, metteuses en scène et metteurs en scène, issu-e-s des écoles nationales de la Région Île-de-France (ESAD, CNSAD et Nanterre). Le Conservatoire, l'école la plus sélective, voie d'accès privilégiée à la Comédie Française, est sans aucun doute la formation la plus convoitée. Pour rendre compte de l'évolution des carrières, nous avons réalisé, pour chacune des écoles, des entretiens longs avec deux femmes et un homme issu-e-s de trois promotions : celles des élèves sorti-e-s il y a un an, cinq ans et dix ans. Notons que certain-e-s ont commencé leur formation dans une école nationale à un moment où leur carrière était engagée alors que d'autres, préparé-e-s au concours dans des écoles privées, n'avaient ni expérience, ni réseau professionnel, ni connaissance du marché. Vingt sept personnes ont été interrogées. Établir des données quantitatives nécessiterait d'enquêter sur un échantillon plus important

3- Pôle Audiovisuel : un réseau se tisse

Le pôle audiovisuel d'HF Île-de-France est conscient de l'importance d'inciter les producteurs, les réalisateurs, les organismes de diffusion, les festivals, à veiller à une présence féminine parmi les créations et les oeuvres audiovisuelles diffusées, de façon équilibrée ou du moins plus paritaire qu'aujourd'hui. Plusieurs actions, rendez-vous et participations à des événements extérieurs ont été initiés en 2015 pour sensibiliser les professionnels du secteur (Cinémathèque, Forum des Images, Cinémas 93...).

Grâce au lobbying d'HF la SCAM a publié en 2015 en partenariat avec HF une plaquette intitulée "La parité homme - femme à la SCAM". Il s'agit d'une enquête à la fois quantitative sur les auteurs-trices de la Scam et d'une enquête qualitative, avec notamment l'article d'Anne Chaon "Les auteur(e)s en activité : la parité fait mauvais genre."

4- Pôle Musique : un réseau de professionnels engagés pour l'égalité

Le secteur de la Musique est également concerné par d'importantes disparités et inégalités en terme de représentation féminine. Le souhait d'HF IDF est d'étendre le concept de la Saison Egalité instauré dans le théâtre à celui de la musique.

Depuis 2014, le pôle musique se développe grâce à une augmentation significative du nombre de nouvelles adhérentes étant musiciennes, et notamment au sein des musiques actuelles.

Le pôle musique s'est beaucoup consacré à la mise en place de partenariats avec des scènes de musiques actuelles en vue d'une Saison Egalité musique, partenariats qui vont se concrétiser en 2015-16.

Depuis fin 2013, HF est en relation étroite avec le RIF (réseau de coordination des réseaux départementaux de musiques actuelles). Le Conseil d'Administration du RIF a accepté d'aborder la question de l'égalité de concert avec HF Ile-de-France.

Plusieurs rendez-vous avec le RIF ont permis d'avancer et de mettre au point un argumentaire pour démarcher les structures de musiques actuelles. Des pistes sont développées comme un répertoire des artistes femmes à destination des programmeurs.

Le 2 février 2016, une rencontre professionnelle intitulée « Les femmes sont-elles des hommes comme les autres ? » est mise en place. Cet événement est ouvert aux professionnels du réseau RIF mais aussi à un plus large public.

III- UN LOBBYING ACTIF : SUR LE TERRAIN COMME SUR LA TOILE

1. HF Ile-de-France sur le terrain : Interventions, tables rondes et tribunes

MARS

7 mars à l'Hôtel de Ville de la Mairie de Montreuil, participation au colloque "le sexe de la ville". Organisé par Les Nouvelles News, cet évènement a été le théâtre de débats très riches. Il a été l'occasion d'écouter une lecture de Véronique Ataly. Sonia Jossifort et Burcu Aydeniz étaient présentes pour représenter HF.

7 mars à la mairie de Montreuil, HF a participé à un atelier de création de slogans sur le thème de la place des femmes dans l'espace public. Audrey Lordinot et Christine Coutris y ont pris part. Il s'agissait de créer des slogans autour de la question de la place des femmes dans l'espace public, sur le thème « même pas peur ». Plus de dix associations de Montreuil étaient présentes. Dans l'après-midi, les participant-e-s sont allé-e-s à la rencontre des montreuillois pour leur expliquer la démarche. Intégrée à Montreuil car nous y avons nos bureaux, il a semblé important qu'HF Ile-de-France s'associe aux activités proposées par la Ville pour la journée des droits des Femmes.

8 mars, au Musée National Gustave Moreau, Aline César, Présidente d'HF IdF a été invitée par Fleur Pellerin à l'évènement. Elle a rencontré Arthur Toscan du Plantier qui s'occupait alors d'égalité au sein du Ministère de Culture et de la Communication. La ministre s'est félicitée des progrès en interne au sein du MCC et des conseils d'administration, mais elle a reconnu que des progrès restaient à faire en matière de consécration artistique et de programmation. Elle a aussi encouragé les femmes à se structurer en réseau. A cette occasion, Aline César a pu adresser quelques mots à François Hollande et Fleur Pellerin sur les questions d'égalité. Elle a notamment abordé l'accès des femmes aux postes à responsabilité, l'invitation d'HF au comité ministériel – bilan et perspectives du MCC en matière d'égalité femmes hommes- de juin, et l'hypothèse d'un rdv avec la ministre ... que nous attendons toujours...

16 mars, à La Colline, théâtre national, débat sur « Le théâtre en *mâle* d'héroïnes : actrices, représentations, réalités. » Etaient invité-e-s Stéphane Braunschweig, metteur en scène et directeur de La Colline, Marie Buscatto, professeure en sociologie à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne Aline César, présidente de l'association HF Ile-de-France, metteuse en scène, Cécile Coustillac, comédienne, Geneviève Fraisse, philosophe, CNRS, Claire Lasne Darcueil, metteuse en scène et directrice du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, Magali Mougel, autrice, Célie Pauthé, metteuse en scène et directrice du CDN de Besançon, rencontre animée par Joëlle Gayot, journaliste à France Culture et à l'hebdomadaire La Vie

18 mars à Toulon, au festival Présences féminines. Cet évènement a permis de nombreuses rencontres et augure de plusieurs partenariats futurs dans le domaine de la musique. HF Île-de-France cherche désormais à développer des partenariats avec Plurielles 34 et à Présences féminines notamment dans le cadre d'une adhésion réciproque. Contribution d'Aline César lors de la journée d'études "Invisibilité des femmes dans l'art et la culture : une question de regard" (en compagnie de Claire Bodin, , Sophie Lacaze, Hyacinthe Ravet, Michaëlla Sinapin).

28 mars à Marseille, Festival Babel Med. Sur l'invitation d'HF PACA, le groupe éclosion 13 qui œuvre dans la musique, HF Île-de-France a assisté au débat : « Musiques mixtes ? La place des femmes et des hommes dans le secteur musical »

AVRIL

10 au 20 avril en Haïti, Natasha Le Roux a été invitée par Dieuvéla Etienne à intervenir à l'Institut Français de Port-au-Prince sur la représentation des femmes. Dieuvéla Etienne dirige le premier groupe rara (musique vaudou très répandue pendant le carnaval) de femmes. Le projet UNESCO mené par Natasha Le Roux a réuni une quinzaine d'artistes pour former des femmes en arts de la scène : musique et arts dramatique. Carole Thibaut et Céline Delbecq intervenaient pour l'écriture dramatique en animant des ateliers d'écriture. Natasha Le Roux menait une formation sur la voix avec son groupe de femmes.⁴

⁴ Retrouver le communiqué de presse en annexe 6.

MAI

11 mai, Confluences : HF IdF participe à la soirée Soirée de lancement du festival " Notre Matrimoine".

JUILLET au Festival d'Avignon

11 juillet, Chapiteau du OFF, table ronde sur le Matrimoine organisé par HF IDF et animée par Aline César, avec : Claire Bodin, directrice du Festival Présences Féminines, directrice artistique de la compagnie les bijoux indiscrets, autrice et claveciniste, Aurore Evain, dramaturge, chercheuse sur la notion du matrimoine et metteuse en scène, et Hélène Marquié, chorégraphe et Maîtresse de conférences au centre Etudes de genre de l'Université Paris 8.

12 juillet, Péniche Rhône Alpes, État de la jeune création par HF Rhône Alpes

12 juillet, Cour du cloître Saint-Louis, Femmes artistes et créatrices : poids du sexisme, des origines, du patronyme et de la couleur de peau, co-organisation mouvement HF et Égalité Citoyenne en Actes.

SEPTEMBRE

18 septembre, La Pratique (Saran), table ronde : « Vers un collectif HF en Région Centre-Val de Loire (Agnès Quinzoni, Natasha Le Roux)

OCTOBRE

5 octobre, La Commune, CDN d'Aubervilliers, soirée de lancement de la saison Egalité# 3

12 octobre, à la Mairie de Gennevilliers, l'égalité Femme/homme en Ile-de-France : des accords et des actes. Cet événement a été l'occasion pour Sonia Jossifort de prendre la parole pour évoquer la place des femmes dans la culture en Ile-de-France et les actions d'HF dans ce sens.

22 octobre, Le 104, table ronde organisée par Les Talentueuses : « Vers l'inaccessible parité ? ». Un premier contact a pu être noué avec Les Talentueuses, startup en développement dont la mission est d'accompagner les femmes artistes plasticiennes

22 octobre, Palais de Tokyo : soirée de lancement du site AWARE (Archives of Women Artists, Research and Exhibitions) qui a pour but de rendre visibles les femmes artistes du XX ème siècle en Arts plastiques. Contact a été pris avec Camille Morineau, fondatrice de AWARE et par ailleurs conservatrice et responsable de la grande expo ELLES @CentrePompidou. et à cette occasion avec les Editions des femmes, en vue de partenariats sur le Matrimoine entre HF et Aware qui a pour but de rendre visibles les femmes artistes du XXème siècle (Arts plastiques).

NOVEMBRE

Le 26 novembre, au Théâtre Gérard Philip, CDN de Saint-Denis : table ronde « Émancipation féminine, désarroi masculin dans Les Femmes savantes . » à l'occasion de la mise en scène de *Trissotin ou les femmes savantes* de Macha Makeieff (avec : Hélène Marquié, Aline César, Macha Makeieff, modération Michel Cochet).

DECEMBRE

Le 17 et 18 décembre, au Forum des Images et à la BNF, la plateforme ressources de films numérique les "Bobines féministes", ont eu lieu. Sonia Jossifort y a assisté et a pu représenter HF Ile-de-France. Ceci permet de tisser des liens avec de futurs partenaires dans ces domaines.

2. Rendez-vous institutionnels

En 2015, HF Île-de-France assoit véritablement sa légitimité en tant qu'association experte et incontournable sur la question de l'égalité femmes/hommes dans les arts et la culture. L'année a été ponctuée par des rencontres et des rendez-vous avec de nombreux partenaires institutionnels, financiers, ou idéologiques dont la reconnaissance devient bien concrète.

28 janvier, rendez-vous à la Drac Ile-de-France avec Véronique Chatenay-Dolto, directrice et Bruno Mikol, conseiller théâtre. Véronique Chatenay-Dolto réaffirme l'engagement à un soutien financier de la Drac à HF et nous envisageons les modalités d'un engagement de la Drac pour l'égalité femmes-hommes, notamment dans le travail des commissions.

27 mars Rencontre avec Alice Chamblas à la Mairie de Paris:

La conseillère technique musique et éducation artistique au cabinet de Bruno Julliard, Adjoint culture à la maire de Paris a reçu Natasha Le Roux, accompagnée d'Aline César. L'objectif de ce rendez-vous était d'initier un engagement concret de la ville en proposant que les lieux culturels affiliés à celle-ci deviennent partenaires de la Saison Égalité.

9 avril Rendez-vous avec Muriel Genthon au Ministère de la Culture et de la Communication

Plusieurs représentantes d'HF Ile-de-France, Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Picardie ont rencontré Muriel Genthon, la nouvelle Haute fonctionnaire à l'égalité femmes-hommes au MCC, afin d'exprimer les revendications suivantes: inscrire dans les cahiers des charges des lieux gérés par l'Etat des indications et des chiffres à atteindre (programmation, moyens de production) concernant la parité. Ces recommandations ont été accueillies favorablement par Muriel Genthon.

Concernant la veille statistique, HF a des préconisations et elle veut bien les recueillir.

29 avril, DRAC Musique et danse île de France, Natasha Le Roux rencontre le Chef de service, Hervé Corrigan, et le Conseiller musique : Stéphane Werchowski afin d'amorcer la Saison Egalité Musique et évoquer les préconisations d'actions concrètes dans le secteur de la musique.⁵

8 juillet, Rendez vous avec le bureau des pratiques amateurs au sein de la direction culturelle de la ville de paris.

Présences : Natasha Le Roux, Audrey Lordinot, Claire Bodin (adhérente HF IDF, directrice du festival Présences féminines, et enseignante au CRR de Toulon Provence Méditerranée) , Claire Renard (Compositrice et adhérente HF IDF)

Natasha Le Roux transmet des préconisations d'actions concrètes à destination des conservatoires parisiens à Alice Chamblas, conseillère technique musique et éducation artistique, de Bruno Julliard, Elie Esilva qui fera le suivi des dossiers ; Fabrice Gregorutti, Inspecteur de la Musique direction des affaires culturelles, Liza Bantegnie, Responsable Pôle Conservatoires à la Ville De Paris.

Les jalons de la Saison Egalité Musique se mettent en place.

22 octobre, Ministère de la Culture et de la Communication : Rendez-vous avec Jérôme Bouvier, en charge de l'égalité femmes-hommes au cabinet de la ministre, en présence de Muriel Genthon. Ont participé à cette délégation : Aline César, Marie Guérini et Blandine Pélissier.

A l'issue du rendez-vous, Jérôme Bouvier a surtout retenu comme mesure concrète que le ministère pourrait porter l'une de nos principales revendications : les objectifs chiffrés de progression de 15 % en trois ans pour la part des créatrices. Il semblait confiant dans l'intention de la ministre de faire une annonce publique de mesures allant dans ce sens en janvier ou février 2016. Mais un tel engagement avait déjà été pris lors du comité ministériel du 30 juin, sans être suivi d'effets. Par ailleurs, nous avons appris qu'HF pourrait siéger dans un bureau du comité ministériel qui se réunirait plusieurs fois par an. Celui-ci devait être constitué d'ici à décembre.

3 novembre, Sénat : rendez-vous avec Chantal Jouanno, présidente de la Délégation aux droits des femmes, pour examiner la proposition d'amendement HF au projet de loi relatif à la Liberté de Création, à l'Art et au Patrimoine. Ont participé à cette délégation : Aline César, Valérie Fernandez (HF Picardie) et Gloria Paris (Syndec). Quatre sénateurs-trices ont assisté à ce rendez-vous, parmi lesquelles Hélène Conway-West (Sénatrice représentant les Français établis hors de France) et Marie-Pierre Monier (sénatrice de la Drôme). Valérie Douchez (Conseillère, Responsable du secrétariat de la délégation aux droits des femmes) et la conseillère parlementaire Anne Saulay étaient également présentes. Chantal Jouanno et les autres sénatrices se sont montrées particulièrement réceptives à nos propositions et se sont engagées à soutenir notre amendement, notamment l'alinéa portant sur les objectifs chiffrés, attestant par là que le rôle du législateur est bien d'anticiper et de préfigurer les évolutions d'un secteur professionnel étonnamment réfractaire au changement.

⁵ Retrouver les préconisations sur le secteur de la musique en annexe 8.

3. Les communiqués de presse de HF

HF Ile-de-France a diffusé des communiqués de presse à plusieurs reprises.⁶

L'association HF Ile-de-France exprime son étonnement à la lecture du dossier paru dans Le Monde du 19 janvier 2015 intitulé *Après les attentats, les artistes se penchent sur leur responsabilité*. Dans cet article, 25 artistes ont été interpellés suite aux attentats de janvier pour répondre à la question : "comment, pour ceux qui en font quotidiennement usage – aux premiers rangs desquels les artistes –, concilier liberté d'expression et devoir de responsabilité ?". Seule une femme, partageant sa parole en duo avec un homme, a été interrogée. La voix du monde artistique s'est ainsi exprimée, en cette heure grave, intégralement au masculin. HF IDF déplore ici une représentativité artistique "de tous âges, pays et disciplines", mais pas de tout sexe.

Dans un autre communiqué, HF Ile-de-France regrette que l'opération « L'ADAMI fait son cinéma » organisée le 4 mars ne programme aucune femme. Sur les quatre courts-métrages programmés aucun n'a été réalisé par une femme. Pourtant les femmes existent bien dans ce secteur. Pourtant, loin de ces hautes distinctions, les films signés par des femmes existent en nombre. Elles ont réalisé 43 % des films d'écoles européens et 36% des courts métrages français présentés au Festival Premiers plans d'Angers ; 34% des films programmés dans la compétition nationale du dernier festival international de Clermont Ferrand.

A travers un autre communiqué, il a été question de mettre en lumière les inégalités dans le cadre de la nuit blanche.

Sur l'ensemble des 14 éditions, 10 Nuits Blanches ont été exclusivement dirigées par des hommes alors que seulement 4 éditions ont été co-dirigées par des femmes. Seule l'édition 2013 s'est entièrement vue placée sous la responsabilité de femmes (en duo). Et aucune femme au final n'aura dirigé seule la manifestation. Enfin à travers un autre communiqué, HF Ile-de-France met en lumière

4. Une présence accrue sur internet et les réseaux sociaux

En 2015, l'association ne se contente pas de concentrer ses forces sur le site web du Matrimoine qui a vu le jour en septembre 2015. Elle déploie aussi des outils de communication plus larges. Grâce au travail de Julia Myrto Kunze et à l'arrivée de Mathilde Herry dans l'équipe administrative, la réalisation et la diffusion de la revue de presse s'intensifient et la communication d'HF fait peau neuve.

En 2014 une revue de presse, énorme compilation des articles de presse sur les questions d'égalité, a été mise en place mais ne paraissait que tous les deux mois. Elle est désormais intitulée NEWS EGALITE et paraît tous les mois dans le cadre de la newsletter envoyée à toutes et tous les adhérents/es et sympathisants/es.

Les adhérents/es sont appelé-e-s à contribuer à cette veille presse et à faire suivre les articles intéressants à l'adresse mail qui y est dédiée : veillehf@gmail.com.

Une newsletter est désormais envoyée chaque mois à l'ensemble des contacts d'HF Ile-de-France. L'objectif de ces envois réguliers est d'attirer les adhérents/es à participer aux manifestations de l'association, d'informer les institutionnels, les partenaires et les sympathisants des actualités de l'association et des actuelles inégalités paritaires dans des arts et de la culture.

⁶ Retrouver l'ensemble des communiqués en annexe 8.

IV- PERSPECTIVES ET PROJETS 2016

1. Le Matrimoine, les prémices d'un projet de grande ampleur

Le projet Matrimoine doit se développer sur une durée minimale de 3 ans. Dès ces débuts, ce projet a éveillé un réel enthousiasme auprès de partenaires diversifiées ainsi ce projet pourra rapidement gagner de l'ampleur.

a . Le Matrimoine étend sa toile

Un travail de contenu et de mise en forme du site matrimoine.fr a été effectué en 2015 et continuera en 2016. Cet outil est amené à être affiné afin d'être une plateforme ressource relayant un ensemble riche de connaissances liées au Matrimoine français. En effet, l'objectif de ce site est, à terme, de contribuer à ériger le matrimoine aux côtés du patrimoine, à part égale, permettant de créer un héritage culturel mixte et égalitaire.

En 2016, HF Île-de-France vise à développer le contenu du site, notamment en multipliant le nombre de fiches artistes et en élargissant le champ des domaines artistiques abordés grâce à un partenariat avec les Editions des femmes. Cette structure a publié le dictionnaire universel des créatrices, un énorme ouvrage qui répertorie plus de quarante siècles de création des femmes à travers le monde dans tous les domaines de l'histoire humaine, des arts, de la culture, de la science. Parallèlement HF Ile-de-France développe des échanges de visibilité avec différents partenaires notamment Aware, dont la mission est de réintégrer les artistes femmes du XXe siècle dans l'histoire de l'art, et avec Présences féminines, festival qui met à l'honneur les compositrices du passé.

b. Les Journées du Matrimoine envahissent Paris

L'édition 2016 donnera lieu à 4 parcours urbains distincts : dans le jardin du Luxembourg, dans le IVème et le XVIII ème arrondissements ainsi qu'à Clamart. Des projets de lectures de textes d'autrices s'organisent dans le XXème arrondissement. Nous lançons en vue de l'organisation et de la conception de ces parcours des ateliers participatifs "les ateliers du matrimoine". Des parcours dans quelques musées parisiens sont imaginés avec les équipes du Centre Georges Pompidou et du musée d'Arts Modernes.

c. Les Lundis du Matrimoine

L'équipe d'HF Ile-de-France souhaite réellement que ce projet puisse se développer avec d'autres organismes et que les initiatives se multiplient.

Les Lundis du Matrimoine sont imaginés dans cette logique, afin d'ancrer le projet dans le temps et d'encourager l'essaimage. HF Ile-de-France a donc prévu quatre lundis du Matrimoine pour la saison 2015-2016. Touchant spécifiquement les domaines du théâtre, de la musique, et de l'audiovisuel, des moments de rencontre et de débats devaient avoir lieu dans les structures partenaires.

> Focus sur le Lundi du Matrimoine Danse

Un lundi du matrimoine consacré à la danse avec un "atelier autour des chorégraphes du passé" aura lieu en mai-juin 2016 dans le cadre des Rencontres Chorégraphiques de Seine-Saint-Denis.

En danse, la question du Matrimoine se pose en des termes différents qu'en théâtre ou en musique : l'histoire de la danse a retenu beaucoup de noms de femmes mais cette visibilité repose souvent sur des mythes, voire des fantasmes. Dans ce projet lundi Matrimoine, l'apprentissage se fera par l'expérimentation. Nous proposerons un atelier de 3 heures, ouvert à une quinzaine de personnes, autour de quelques figures majeures de la chorégraphie comme Isadora Duncan, Martha Graham, Katherine Dunham, Carlotta Ikeda. L'atelier se déroulera en trois temps : la découverte et l'observation d'extraits vidéos ; l'expérimentation à partir de ce qui a été observé ; l'échange et les apports historiques.

2- Saison Egalité #3 : bilan d'un premier cycle et perspectives futures

En 2013, 25 structures avaient rejoint HF IDF pour la Saison Egalité 1, en 2014, ils étaient 29 partenaires. En 2015, ils sont 31 théâtres à participer à ce projet. Mais bien que les saisons égalité se développent à travers la région parisienne, il semble que 3 ans ne suffisent pas à inverser les tendances, les habitudes et les mentalités profondément ancrées. Les actions mises en place par les partenaires sont encore timides et c'est pourquoi nous envisageons de proposer à l'ensemble des théâtres de s'engager dans un nouveau cycle triennal, dont les modalités et les temps forts seront à imaginer et travailler avec eux. Le bilan quantitatif (comptage) et qualitatif élaboré en 2015 constituera le point d'appui de cette réflexion. Chiffres à l'appui, les théâtres partenaires pourront mesurer objectivement leur engagement en matière d'égalité homme/ femme et se fixer de nouvelles directives pour les années à venir.

Pour cette fin de cycle, il serait pertinent de revenir sur les 10 ans des rapports Reine Prat et sur les évolutions chiffrées des programmations des théâtres partenaires.

Par ailleurs, nous envisageons d'élargir les domaines d'intervention de la Saison Egalité à la musique voire à l'audiovisuel, afin notamment de réunir le plus d'informations exploitables possibles concernant les inégalités entre les femmes et les hommes.

3. Le pôle musique : vers une saison Egalité Musique

Le 2 février 2016, le RIF (Réseaux en Ile-de-France, Confédération des réseaux départementaux de lieux et structures de musiques actuelles / amplifiées) organise en partenariat avec HF et Arcadi une rencontre professionnelle intitulée « Les femmes sont-elles des hommes comme les autres ? » au Centre Barbara-Fleury Goutte d'Or Cet événement ouvert aux professionnels du réseau RIF mais aussi à un plus large public a pour vocation de préfigurer une Saison Egalité dans le secteur des Musiques Actuelles.

HF Ile-de-France souhaite en effet qu'une saison égalité musique prenne le relais à compter la rentrée 2016. Le RIF est un partenaire de poids, mais aussi la Ville de Paris. Lors du rendez-vous avec Alice Chamblas en 2015 (conseillère technique musique et éducation artistique au cabinet culture de la ville) différentes idées ont été évoquées et nous aimerions que certaines se concrétisent en 2016. Les structures publiques dépendant de la Ville de Paris telles que le 104, des Trois baudets et le Centre Barbara- Fleury Goutte d'Or pourraient intégrer la Saison Égalité.

Dans le cadre des lundis du Matrimoine Musique en 2016, nous envisageons l'organisation d'un symposium en partenariat avec le RIF et l'IRMA, durant lequel se dérouleraient des tables rondes sur différents sujets (chefs d'orchestre, musique contemporaine). Des lieux tels que la Gaité Lyrique et La Philharmonie pourraient être sollicités pour ces rencontres, avec l'appui de la Ville de Paris.

Il a également été question de mettre en place des projets de sensibilisation des conservatoires à destination du personnel enseignant.

Par ailleurs, la mission égalité Hommes-Femmes de la Ville de Paris qui nous subventionne imagine un projet d'étude et de comptage dans toutes les structures parisiennes afin d'observer la parité dans les structures culturelles concernées. HF Île-de-France pourrait imaginer participer à ce projet via des modules de formation.

4. Pôle Audiovisuel : Les Cinémas 93, un partenaire enthousiaste

Plusieurs piste et idées sont envisagées pour 2016 avec les Cinémas 93 comme l'organisation d'une soirée en partenariat avec l'association sous la forme d'une mini-conférence sur les femmes et le cinéma, suivie d'un programme de courts (aidés par Cinémas 93) en présence des réalisatrices dans le cadre des "Echappées".

De même, une Intervention d'HF est envisagée à Pierrefitte. Il est question de diffuser un court-métrage comme support d'une discussion avec des femmes sur l'égalité.

Un autre projet serait d'élaborer des statistiques genrées des films aidés par Cinéma 93 depuis 2006.

Une première intervention concrète d'HF au Cinéma 93 pourrait consister en une réunion de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes dans la culture, à l'attention des 23 salles du réseau.

Enfin il serait aussi intéressant de proposer aux tutelles du secteur cinéma (Subventions Art & Essai) d'ajouter un critère d'éligibilité prenant en considération les notions d'égalité ou de visibilité des oeuvres réalisées par des femmes. 2016 apparaît comme une année de défis ambitieux.

3. Etude sur les trajectoires professionnelles : sensibilisation et leviers d'action

Le constat est sans appel : Les stéréotypes sexistes perdurent dans l'enseignement de l'art dramatique et dans le déroulement des carrières. L'étude complète de Raphaëlle Doyon sera publiée et une journée d'étude en partenariat avec le CNAD et les Universités de Paris-Ouest Nanterre, Paris 8 et le campus Condorcet est prévue. Ainsi à l'automne 2016, une table ronde sera organisée afin de relater les résultats de l'étude, de communiquer autour de la publication mais surtout de sensibiliser les institutions de formations aux leviers d'actions positives envisageables, en s'appuyant à la fois sur les pôles de direction, les professeurs et les élèves de ces institutions.

A l'instar d'HF Rhône-Alpes, qui en 2015 a mené une formation de formateurs à la question de l'égalité dans trois écoles d'art, HF IdF pourrait réfléchir à la mise en place de modules d'intervention.

4. Vie de l'association et structure interne

L'association cherche à pérenniser son poste salarié, c'est pourquoi il est question de développer la recherche de mécénat et l'augmentation du nombre d'adhésions afin de développer nos fonds propres. Pour ce faire nous souhaitons affiner nos outils de communication à travers la création d'un nouveau visuel et la refonte du site internet de l'association.

Dans le but de stimuler la vie associative et la participation des bénévoles, nous mettrons en place un ensemble de propositions et dispositifs aux services des bénévoles. Nous leur proposerons notamment différentes formations comme un cycle de formations de l'Histoire des Arts des créatrices, un atelier de *self défense* intellectuel à destination des créatrices d'aujourd'hui, et des ateliers de théâtre forum.

Enfin l'association souhaite pouvoir bénéficier de nouveaux services civiques.

5. La fédération HF

L'année 2016 est la date d'anniversaire des 10 ans du rapport Reine Prat. Cette date clé sera l'occasion de bilans et de projets fédérateurs.

Il a été proposé d'organiser les Universités d'été (ou d'automne) du Mouvement HF. Chaque délégation y proposerait son projet auto-financé. Pour HF Île-de-France, il est question de proposer un projet en lien avec le Matrimoine et la fabrique de la programmation.

Par ailleurs, le Mouvement HF souhaite développer un projet autour du Matrimoine et diffuser les Journées du Matrimoine sur tout le territoire.

VI. Annexes

Annexe 1- Proposition amendement projet de lois du Mouvement HF



Proposition du Mouvement HF d'amendement au projet de loi relatif à la liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine

document de travail : 27 octobre 2015

scribes : Rozenn Bartra, Aline César, Natasha Leroux, Sonia Jossifort, Anne Grumet, Blandine Pélissier

Le Mouvement HF propose de compléter l'article premier comme suit :

Article 1^{er}

La création artistique est libre.

alinéa 2 (nouveau) :

« La liberté de création contribue à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. »¹

Le Mouvement HF demande qu'un article 2 ter, à part entière, soit consacré à l'égalité des femmes et des hommes dans les arts et la culture, tant sur des mesures de portée symbolique, que sur des actions coercitives. Ces propositions pourront compléter l'amendement de Patrick Bloche adopté le 14 septembre 2015 N°AC467 (Article 2 alinéa 11° (nouveau) « Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine de la création artistique »).

*En outre, nous préconisons dans la rédaction de la loi de **féminiser systématiquement tous les intitulés et d'utiliser une rédaction épécène** (exemple : Article 3 « Le-la Ministre chargé-e de la Culture.... »).*

Article 2 ter (nouveau) :

« L'égalité entre les femmes et les hommes doit être favorisée dans les domaines de la création artistique, de l'architecture et du patrimoine.

L'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi que leurs établissements publics, contribuent à la mise en œuvre de ce principe par les objectifs suivants :

1° Garantir que les financements publics consacrés à la culture respectent le principe d'égalité en veillant à une répartition équilibrée des moyens attribués sans discrimination de sexe.

2° Conditionner les subventions publiques à l'atteinte de ces objectifs par des mesures correctrices modulant le montant des financements alloués. Ces critères respectant le principe d'éga-conditionnalité, seront précisés par décret.²

3° Introduire une obligation de résultats visant à inscrire dans les cahiers des charges des structures culturelles des objectifs chiffrés permettant une répartition équilibrée dans les programmations et les moyens de production accordés aux femmes et aux hommes

4° Imposer une temporalité pour atteindre ces objectifs, les rendre mesurables, pérennes et les assortir d'indicateurs d'évaluation.

5° Adopter des mesures de portée symbolique : féminiser systématiquement les intitulés et utiliser une rédaction épécène, étendre à tous les secteurs la lutte contre les stéréotypes de genre dans les contenus artistiques et culturels.

6° Faire usage de la notion de patrimoine et la valoriser afin de constituer un héritage culturel mixte et égalitaire. Introduire massivement les œuvres de femmes dans les programmes et les répertoires des formations artistiques d'enseignement supérieur.³

1 Exposé : Article 1 alinea 2

L'article 1 du projet de loi précise : « la création artistique est libre » : la liberté de création est indissociable du principe d'égalité entre les femmes et les hommes, à tous les niveaux : entre artistes, entre professionnel-le-s des arts et de la culture, et dans les contenus.

Les femmes et les hommes doivent avoir la même possibilité de développer leurs capacités artistiques et d'exercer cette liberté de création. Cette liberté ne doit être entravée par aucune discrimination.

2 Exposé : Article 2 ter alinea 2

Au vu de la situation particulièrement inégalitaire qui persiste dans les arts et la culture, il est temps de passer de l'encouragement et de l'incitation à la contrainte, par l'expression d'une volonté politique.

HF propose d'introduire une obligation de résultats en matière de répartition des moyens de production et dans les programmations afin d'améliorer la visibilité et l'accès des créatrices aux moyens de production.

Très concrètement, HF demande que soit inscrits dans les cahiers des charges des structures culturelles financées par L'Etat ou les collectivités territoriales, des objectifs chiffrés permettant un meilleur équilibre entre femmes et hommes dans les programmations et les moyens de production qui leur sont accordés. Pour ce faire, toutes les subventions publiques, de l'échelon local à l'échelon européen, seront conditionnées et proportionnées à l'atteinte de cet objectif.

En accord avec la SACD, HF défend un objectif chiffré visant une progression de la part des femmes de 5% par an pendant trois ans dans tous les secteurs des arts et de la culture, tant dans la programmation artistique que dans les postes à responsabilité (soit un indice de progression de 15% à l'horizon de la saison 2018/2019).

A noter : de la même manière, il existe déjà des obligations chiffrées pour la diffusion de chansons d'expression française dans les médias, et des sanctions, y compris financières, à défaut de leur application.

Pour exemple, les sanctions du CSA en cas de manquement à la diffusion de chansons d'expression française :

« En cas de non-respect persistant de ses engagements conventionnels par une radio, le Conseil peut lui adresser une mise en garde, une mise en demeure, ou engager à son encontre une procédure de sanction. Celle-ci peut aboutir à plusieurs types de sanctions : lecture à l'antenne de la station d'un communiqué du CSA ; sanction financière (en 2002, pour non-respect durant plusieurs mois de ses obligations, une radio s'est vue infliger une sanction financière de 50 000 euros) ; suspension du programme pour une durée variant d'une heure à un mois (en 1998, la diffusion du programme d'une station a été suspendue pendant une journée) ; réduction de la durée d'autorisation ; retrait de l'autorisation d'émettre. » Source : site du CSA.

Le principe d'éga-conditionnalité reprend le concept de « budgétisation sensible à l'égalité femmes-hommes ». Reconnaître l'intérêt de la budgétisation sensible, c'est faire un pas majeur vers l'égalité femmes-hommes. Ce principe de conditionnement existe déjà dans différentes politiques publiques ou européennes, ou dans certains pays européens. S'il apparaît que les moyens mobilisés pour la mise en œuvre d'une politique ne sont pas égaux, alors, des actions correctrices devront être engagées en repensant l'allocation de ressources.

Un décret d'application pourra préciser les critères d'éga-conditionnalité comme suit :

Concernant la gouvernance de la structure subventionnée : respect des obligations légales en matière d'égalité professionnelle, de parité et de représentation équilibrée entre les deux sexes dans les instances dirigeantes.

Concernant l'activité de la structure :

- engagement à lutter contre les stéréotypes de sexe ou de rôle de sexe dans la réalisation de l'activité

L'une des modalités de l'éga-conditionnalité pourrait être :

- la mise en place d'un bonus financier en faveur des structures particulièrement investies dans la promotion de l'égalité femmes-hommes.

3 Exposé : Article 2 ter alinea 6

Notre mémoire culturelle est construite sur un socle de biens artistiques à 95% masculin. Les créatrices de chaque époque sont effacées et oubliées par la génération suivante, de sorte que chaque nouvelle génération se pense comme pionnière. Construire un patrimoine consiste à valoriser les créatrices du passé et à faire émerger l'« héritage des mères ». Réunir le Patrimoine et le Matrimoine favorisera la constitution d'un Héritage culturel mixte et égalitaire et offrira des modèles d'identification équilibrés.



Journées du Patrimoine 2015 : Et si nous parlions « matrimoine » ?

Chaque année depuis 1984, à l'occasion des Journées du Patrimoine, l'Europe célèbre son héritage historique et culturel, invitant le public à venir découvrir gratuitement 17 000 lieux emblématiques. Des lieux à 95% créés, dessinés, peints, sculptés... par des hommes. Tout un pan de notre héritage, celui transmis par les femmes de notre histoire, est laissé de côté depuis des générations. Que connaîtront les générations futures de notre patrimoine, si celui-ci occulte la moitié de l'humanité ? **Nous souhaitons que cela change, et c'est pourquoi nous lançons le projet "Matrimoine"**.

Patrimoine signifie littéralement « héritage des pères ». Ainsi, nous construisons notre mémoire culturelle sur un socle de biens artistiques largement masculins, alors même que les publics de la culture, tous secteurs confondus, sont majoritairement composés de femmes ! Parler du matrimoine consiste à faire émerger l'« héritage des mères », à savoir rendre visibles les femmes, leurs actions, leurs œuvres, leurs pensées, trop souvent occultées de l'espace public, artistique et intellectuel.

Il devient donc urgent de considérer ces femmes et leurs productions, qu'elles soient d'aujourd'hui ou d'hier, afin de les intégrer à notre héritage global ; de leur donner la place qu'elles auraient dû avoir si l'Histoire ne s'était pas écrite au masculin ; et de permettre à des femmes de se projeter dans des carrières qui peuvent leur sembler actuellement réservées aux hommes.

patrimoine + matrimoine = héritage culturel de l'humanité

À l'occasion de ces Journées du Patrimoine 2015, HF Île-de-France et Osez le Féminisme ! s'associent, pour présenter un focus matrimoine, à Paris et en région. Performances artistiques et parcours mettront en lumière des créatrices du passé dans des musées. La SACD - Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques - accueillera une mise en lecture d'une enquête de la journaliste Odette Lapanetier pour la revue *Le Cri de Paris* qui pointait alors la sous-représentation des autrices dramatiques. Place du Palais-Royal, à Paris, se tiendra une manifestation d'artistes initiée par le collectif « Midi-Minuit du Matrimoine » pour éclairer les créatrices du passé et leurs œuvres. Un parcours ludique, agrémenté de performances, sera proposé dans le XIII^{ème} arrondissement de Paris, entre l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et la statue Jeanne d'Arc, et un autre à Toulouse. Ces parcours doivent permettre de rendre visibles les femmes oubliées des lieux emblématiques de nos villes.

HF Île-de-France et Osez le Féminisme ! encouragent vivement l'ensemble des lieux ouverts lors de ces Journées du Patrimoine à tenter l'expérience de mettre des œuvres de femmes en lumière afin que le l'héritage du XXI^{ème} siècle intègre, enfin, toutes les composantes humaines de notre société.

En 2015, il n'est plus acceptable d'entendre une petite fille de sept ans demander à ses parents, lors de la visite d'un musée, si les filles aussi ont le droit d'être peintres. Ensemble, nous pouvons construire un avenir plus juste, plus égalitaire et mixte, plus proche de notre réalité. Exigeons des pouvoirs publics une prise en compte du matrimoine dans tous les espaces culturels et publics !



Les Journées du MATRIMOINE

16, 19 & 20 septembre 2015

Le projet Matrimoine

L'égalité entre femmes et hommes dans les arts et la culture passe par la valorisation de l'héritage des femmes artistes et intellectuelles d'hier. HF Île-de-France a donc initié le projet Matrimoine dont l'objet est de faire connaître les artistes et les créatrices du passé. Leurs œuvres constituent un héritage artistique et historique à préserver et à transmettre mais il est aujourd'hui trop largement méconnu, voire ignoré.

Plusieurs dispositifs sont mis en place :

- >> un site-plateforme consacré au matrimoine
- >> des « focus Matrimoine » en regard des grandes manifestations culturelles qui rythment l'année
- >> des « lundis du Matrimoine » dans des structures partenaires d'HF Île-de-France ou des lieux emblématiques de notre héritage culturel

Le site matrimoine.fr : lancement le 16 septembre 2015

Création, animation, mise en valeur et pérennisation d'un site internet entièrement dédié au matrimoine culturel*. Le site matrimoine.fr se veut une plateforme de centralisation et de mutualisation de la documentation témoignant de cet héritage, mais aussi un carrefour de communication et de transmission des actions valorisant les créatrices du passé.

Le site matrimoine.fr répertorie

- >> les artistes et créatrices dans différents domaines artistiques
- >> les actualités des créatrices
- >> les actions et les événements d'HF Île-de-France ayant trait au matrimoine

Les champs artistiques concernés : théâtre, peinture, cinéma, littérature, musique, danse, sculpture, photographie, architecture et design

Le site matrimoine.fr contribuera, à terme, à ériger le matrimoine, et donc la reconnaissance des femmes, aux côtés du patrimoine, à part égale, permettant de créer, dans l'esprit de chacun-e, un héritage culturel mixte et égalitaire

*grâce à une aide de la Région Île-de-France

Programme des 19 & 20 septembre 2015

En partenariat avec Osez le Féminisme !

Dès le 16 septembre 2015, des parcours « matrimoine et modernité » imaginés pour le Petit Palais, le Musée d'Orsay et le Centre Pompidou sont à télécharger sur le site matrimoine.fr

Samedi 19 septembre 2015

// VISITE AU PETIT PALAIS

>> Avenue Winston Churchill, Paris 8^{ème} (métro Champs-Élysées Clemenceau, L1, L13)
>> Entrée de groupes, à droite de l'escalier extérieur. Visite à 11h, 15h et 16h
Parcours transversal dans les collections permanentes à la découverte d'œuvres de créatrices.

// ARTIVISME : le Midi-Minuit du Matrimoine

>> Place du Palais-Royal, Paris 1^{er} (métro Palais-Royal-Musée du Louvre, L1), de 12h à 24h
De midi à minuit, une grande manifestation performative et militante ouverte aux artistes qui souhaitent rendre visibles des créatrices du passé et leurs œuvres à travers toute proposition de leur choix (slam, lecture, performance, chorégraphie, musique, poésie, architecture, théâtre, arts plastiques, philosophie, journalisme, etc)

// PARCOURS URBAIN dans le 13^{ème} arrondissement de Paris par Osez le Féminisme !

>> 47 boulevard de l'Hôpital, devant la statue de Pinel (métro Saint-Marcel, L5)
>> À 14 h. Parcours en extérieur, à pied. Durée estimée : 2 h 15
Visite du quartier à travers le prisme du matrimoine et du féminisme. Le parcours sera agrémenté de performances artistiques.

Dimanche 20 septembre 2015

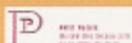
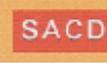
// LECTURE : Le Cri de Paris

>> SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques), 11 bis rue Ballu, Paris 9^{ème}
>> (métro Blanche ou Place de Clichy, L2, L13). Salon vert, à 10h30, 11h30, 15h et 16h30
En 1924, la revue *Le Cri de Paris* lance une enquête intitulée « Pourquoi y a-t-il si peu de femmes auteurs dramatiques ? », à la demande de la journaliste Odette Pannetier (seule femme membre du premier jury du prix Renaudot en 1926). Les réponses cinglantes et cocasses du Tout-Paris théâtral de l'époque feront l'objet d'une performance.

// PARCOURS URBAIN dans le 13^{ème} arrondissement de Paris par Osez le Féminisme !

>> 47 boulevard de l'Hôpital, devant la statue de Pinel (métro Saint-Marcel, L5)
>> À 14h. Parcours en extérieur, à pied. Durée estimée : 2h15
Visite du quartier à travers le prisme du matrimoine et du féminisme. Le parcours sera agrémenté de performances artistiques.

Retrouvez HF Île-de-France sur www.hf-idf.org, Facebook et Twitter. / Contact : contact@hf-idf.org



PRESSE ECRITE

La Lettre du spectacle
11 septembre 2015

La lettre du
spectacle

Matrimoine : performances à Paris. Le mouvement HF Île-de-France, déjà à l'initiative de la saison culturelle de l'égalité hommes-femmes, lance les premières journées du «matrimoine», du 16 au 20 septembre. L'événement valorise l'héritage des femmes artistes et intellectuelles d'hier et s'inscrit dans la lutte pour une juste reconnaissance des femmes dans les secteurs artistiques. Il y aura des parcours du matrimoine dans les musées, mais également une manifestation performative, le 19 septembre, de midi à minuit, place du Palais-Royal, à Paris, de libre participation (midiminuitdumatrimoine@gmail.com) et des performances le dimanche 20 à la SACD, s'appuyant sur les réponses à une enquête lancée par la revue *Le Cri de Paris*, en 1924, intitulée «Pourquoi y a-t-il si peu de femmes auteurs dramatiques ?». www.matrimoine.fr

« Enfin du matrimoine ! Perpétuelles oubliées des Journées du patrimoine, les artistes féminines sont pour la première fois mises à l'honneur ce week-end. Hommage à quelques chères méconnues »

Trente et un ans qu'on se félicite de la tenue des Journées du patrimoine. Trente et un ans qu'on arpente les musées en se pâmant devant des nus féminins, des odalisques, des vierges, des courtisanes, des reines, des femmes fatales. Mais trente et un ans aussi que nul ne songe à s'interroger sur le sens même du mot patrimoine.

Du latin *patrimonium*, c'est-à-dire «l'héritage du père». Et les femmes là-dedans ? En dépit d'une production conséquente (2 000 dramaturges de la Renaissance à nos jours), peu de noms, finalement, surnagent : Sonia Delaunay, Berthe Morisot, Olympe de Gouges... Lasse de voir «*la machine à effacer*» s'entêter à gommer les femmes des dictionnaires, des anthologies et des cartels des musées, l'association HF-Ile-de-France, qui milite pour une meilleure visibilité des créatrices dans l'histoire des arts, étrenne cette année les premières Journées du «matrimoine». Soit des parcours thématiques dans ces hauts lieux que sont le musée d'Orsay, le Petit-Palais et le centre Pompidou, ainsi que la mise en place d'un site dédié.

On peut sourire à la lecture du mot «matrimoine», fabriqué de toutes pièces pour l'occasion. Mais ce serait oublier quelques faits cinglants. Malgré une politique plus volontariste ces dernières années - avec la mise en place en 2013 par Aurélie Filippetti d'un Observatoire de l'égalité au sein du ministère de la Culture -, les chiffres ne décollent pas (encore) : en 2015, pas une femme ne dirige un théâtre national, un orchestre ou un centre de création musicale. Elles sont seulement 10 % à piloter une scène de musiques actuelles (Smac). Elles ne représentent que 1 % des compositrices, 15 % des metteurs en scène d'opéra ou 28 % des metteurs en scène de théâtre.

La rançon, sans doute, d'une longue histoire faite d'entraves, de prohibitions (sculpter un modèle masculin nu, par exemple), de barrages (les Beaux-Arts interdits aux femmes jusqu'en 1897) et de trous noirs. Car hors du cercle des experts, qui tresse encore les louanges, par exemple, d'Anne Delbée, metteuse en scène prolifique, auteure d'un roman à succès sur Camille Claudel, et première femme à diriger un Centre dramatique national ? Et encore, c'est de l'histoire relativement récente.

La postérité a été plus injuste avec Hildegarde de Bingen, Aphra Behn ou Madame de Villedieu... Il a fallu attendre 2013 et le travail monumental des Editions des femmes pour voir publier un *Dictionnaire universel des créatrices*, fort de 1 600 contributeurs, rendant hommage sur 4 900 pages à 10 000 pionnières dans les arts, la politique ou les sciences.

Une sorte de prémisse à ces Journées du matrimoine, qui se veulent une action «positive», mais pas «une plainte ou une interpellation», selon Aline César, présidente de HF Ile-de-France. En guise de mise en jambes des manifestations du week-end, *Libération* a concocté son panthéon féminin, à l'arbitraire assumé.

Germaine Tailleferre, le silence de l'oubli pour la compositrice

Dans le Paris de l'entre-deux-guerres, aux soupers du cabaret Le bœuf sur le toit, près de la Madeleine, on pouvait croiser l'avant-garde artistique des années 20, de Satie à Picasso, de Cendrars à Coco Chanel, de Radiguet à Picabia. Mais on y trouvait également la musicienne Germaine Tailleferre (1892-1983), l'une des rares femmes compositrices. Eminente membre

du «groupe des six», aux côtés de Poulenc, Milhaud, Auric, Durey et Honegger, Germaine Tailleferre, entrée au conservatoire de Paris contre l'avis de son père, fut une figure familière mais oubliée de cette époque fertile. Elle nous a pourtant laissé des dizaines d'œuvres, des concertos aux menuets en passant par les opéras bouffes, et même une comédie musicale. On peut évoquer ses *Six Chansons françaises* (1929), à la tonalité discrètement féministe, où elle met en musique des chants anonymes des XVe et XVIe siècles qui font notamment l'éloge de l'infidélité. Rappelons enfin que les critiques d'art adoraient insister sur l'aspect jugé «féminin» de son œuvre, tout comme ils le faisaient avec celle de l'aquarelliste Marie Laurencin, dont Germaine Tailleferre était très proche.

Aphra Behn, l'auteure «punk»

Insensé qu'une femme de lettres prolifique, traitée de «punk» au XVIIe siècle, n'ait pas aujourd'hui les honneurs des bibliothèques. C'est le drame d'Aphra Behn (1640-1689). Aphra qui ? Une Anglaise qui rêva qu'on «accorde à ses vers l'immortalité». Elle émerge de trois siècles d'éclipse alors qu'elle fut la première auteure à vivre intégralement de sa plume. Vingt pièces, moult novels, ces courts récits en prose et un best-seller de son vivant : *Oroonoko ou la véritable histoire de l'esclave royal*, histoire d'un prince esclave au Surinam qui se révolte, ouvrage qui inspira les abolitionnistes. Femme libre, s'exprimant sur la place publique, elle fut traitée de punk, qui signifiait «pute» à l'époque, joua les espionnes à Anvers sous le nom de code Astrea, pour Charles II, et - ô outrage - compara le mariage forcé à la prostitution. Si Virginia Woolf la mentionne («*Toutes les femmes en chœur devraient déposer des fleurs sur la tombe d'Aphra Behn [...] car c'est elle qui obtint, pour elles toutes, le droit d'exprimer leurs idées*»), il faut attendre les féministes américaines des années 60-70 pour qu'Aphra Behn sorte de l'ombre. En France, une poignée d'admirateurs s'échine à la faire connaître, dont le traducteur Bernard Dhuicq (disparu en 2013), la chercheuse Edith Girval (dont la thèse doit bientôt être publiée), et Aline César (présidente de HF Ile-de-France).

Marie Bashkirtseff, la ruse plutôt que la muse

Que fait-on lorsqu'on est une femme à la fin du XIXe siècle et que l'on désire se consacrer à la peinture ? On ruse. Jusqu'en 1897 en effet, pour des raisons purement sexistes, les Beaux-Arts étaient interdits à la gent féminine. Et de toute façon, que peindre ? Les sujets étaient limités puisqu'il aurait été parfaitement inconvenant de peindre ou de sculpter un homme nu sans passer pour une femme de mauvaise vie (et comme le dit *le Dictionnaire des idées reçues* de Flaubert, «*Femme artiste ne peut être qu'une catin*»). Seule solution, donc : passer par une académie privée ouverte ou réservée aux femmes. C'est ce que fit la riche Ukrainienne Marie Bashkirtseff (1858-1884), arrivée à Paris et passée par la progressiste Académie Julian. Sa carrière fut courte - elle mourut de tuberculose à 25 ans - mais l'artiste et diariste nous laissa quelques œuvres injustement dédaignées, notamment une scène de rue naturaliste avec des enfants mendiants (*la Réunion*, 1884, exposé à Orsay) ainsi qu'un portrait époustouflant de naturel d'une jeune élégante, *la Parisienne* (1882, à voir au Petit-Palais).

Sarah Bernhardt, la divine sculptrice

Sur un tableau de Georges Clairin, exposé au Petit Palais, elle pose nonchalante dans une robe de satin blanc. Le tableau réalisé en 1876 est célèbre. La femme qu'il dépeint, encore plus : Sarah Bernhardt (1844-1923), tragédienne couverte de fleurs et de gloire de son vivant, passée à la postérité avec une flopée d'éloges : «*la Divine*», «*l'Impératrice du théâtre*», «*la Voix*

d'or... Bref, Sarah Bernhardt n'a rien d'une inconnue méprisée. Mais tout un pan de sa vie d'artiste a longtemps été gommé. «L'impératrice» fut aussi sculptrice. Un choix audacieux à une époque où l'on considérait l'affaire réservée à des musclés. «*Elle a commencé à sculpter vers 1870, très inspirée par son environnement maritime à Belle-Ile*», explique Bénédicte Gattere, historienne de l'art, désignant une œuvre fascinante de la tragédienne, experte en lignes sinueuses : une dague en bronze sur laquelle s'enroulent algues et coquillages. Présentée à l'Exposition universelle de Paris en 1900 dans la vitrine «Algues-poissons» (regroupant les créations de l'artiste éprise, selon ses propres termes, de «*formes étranges et tourmentées*»), elle est enfin visible par tous au Petit Palais, qui l'a acquise en 2014 (seulement) pour 37 500 euros (quand même). Dans ce musée, la sculptrice a enfin sa place aux côtés de la femme modèle de Clairin.

Lancement des Journées du Matrimoine en septembre

<http://www.lefigaro.fr/arts-expositions/2015/08/12/03015-20150812ARTFIG00114-lancement-des-journees-du-matrimoine-en-septembre.php>

Par Mathilde Doiezie Mis à jour le 12/08/2015 à 12:43 Publié le 12/08/2015 à 12:20

INTERVIEW - Les 19 et 20 septembre se tiendra la première édition de cet événement alternatif voué à revaloriser l'héritage artistique des femmes. La présidente du collectif HF Île-de-France détaille cette action.

En 2006, le rapport Reine Prat¹ commandé par le ministère de la Culture révélait que les hommes dirigeaient 92% des théâtres consacrés à la création dramatique, 86% des établissements artistiques d'enseignement supérieur et signaient 85% des textes à l'affiche des théâtres du secteur public et 78% de leurs mises en scène. Près de dix ans plus tard, les chiffres n'ont pas bougé, ou si peu, rappelait une autre étude² menée par l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication. Une situation que le mouvement HF³ (Égalité hommes-femmes dans les arts et la culture) - qui compte environ 1500 membres au niveau national - dénonce et combat à travers ses actions.

Les 19 et 20 septembre, la fédération d'Île-de-France⁴ ira de l'avant en mettant en place la première édition des Journées du Matrimoine. «Un contre-événement en parallèle des Journées du Patrimoine», explique Aline César, présidente du mouvement HF Ile-de-France. Quelques jours plus tôt, le 16 septembre, la plateforme www.matrimoine.fr sera également lancée pour répertorier les artistes et créatrices du passé. L'«autrice et metteuse en scène», telle qu'elle se présente, a détaillé ce projet au *Figaro*.

LE FIGARO. - Qu'est-ce que le mouvement HF? Pourquoi a-t-il été lancé?

Aline CÉSAR. - HF s'est créé en Île-de-France en 2009 autour de nombreuses personnalités issues du théâtre. Le mouvement est né à la suite d'un premier collectif monté l'année précédente en Rhône-Alpes, en réaction à la remise du rapport de Reine Prat, commandé par le ministère de la Culture. Ce rapport établissait un état des lieux de la place des femmes

dans la culture et le spectacle vivant. Remis en 2006, il a fait l'effet d'une bombe dans le secteur, en mettant en lumière ce que tout le monde pensait. Il permettait de mettre enfin des chiffres sur cette réalité.

Mais une fois ce problème rendu visible, on est passé à l'étape de la myopie. Il y a bien eu quelques nominations de femmes à des postes culturels importants mais les chiffres, eux, n'ont pas bougé, comme l'ont révélé d'autres études. On est dans un immobilisme effrayant depuis dix ans. Le secteur culturel se veut exemplaire, revendiquant d'avoir inscrit de façon naturelle dans ses gènes l'idéal d'égalité et pourtant les discriminations y sont pires que dans d'autres secteurs. Il y a par exemple plus de femmes aux postes de responsabilité dans l'armée que dans la culture. On dit toujours que le talent et l'art n'ont pas de sexe. Pourtant le masculin l'emporte encore.

«Le secteur culturel se veut exemplaire, revendiquant d'avoir inscrit de façon naturelle dans ses gènes l'idéal d'égalité et pourtant les discriminations y sont pires que dans d'autres secteurs»

Aline César, présidente HF Île-de-France

Quelles ont été vos actions jusque-là?

Depuis notre création, nous essayons de sensibiliser autant les élus que le public. Nous avons, par exemple, été auditionnées plusieurs fois à l'Assemblée nationale ou au Sénat. Nous avons également écrit un manifeste⁵ avec vingt revendications. En octobre, nous lancerons également notre troisième saison «égalité»⁶ avec une trentaine d'établissements partenaires en Île-de-France. Ceux-ci s'engagent à mettre en place une programmation équilibrée entre femmes et hommes, une réorganisation interne paritaire... Bref, nous cherchons désormais à mener des actions concrètes sur le matrimoine.

Qu'est-ce que le «matrimoine»?

Le matrimoine, c'est le patrimoine féminin, celui construit par les femmes artistes et créatrices. En additionnant le patrimoine et le matrimoine, on obtient ainsi un héritage commun universel. Mais ce mot n'est pas un néologisme. Jusqu'aux XVIe-XVIIe siècles, il apparaissait dans les testaments pour désigner les héritages en provenance des femmes. Il a malheureusement disparu du langage courant.

Pourquoi avoir décidé de lancer les premières Journées du Matrimoine? En quoi vont-elles consister ?

Notre socle de biens artistiques est à 95% masculin. Nous voulons justement mettre en valeur l'héritage des femmes. Quoi de mieux que de le faire pendant les Journées du Patrimoine? Nous avons donc décidé de profiter du public captif de l'événement pour proposer des parcours alternatifs, notamment au musée d'Orsay, au Petit Palais et au Centre Pompidou. Il y aura également un événement «midi-minuit» au Palais-Royal pour mettre en valeur la création féminine, un parcours spécial dans le XIIIe arrondissement mené par l'association Osez le féminisme⁷...

Vous allez également lancer la plate-forme www.matrimoine.fr le 16 septembre. Qu'y trouvera-t-on ?

Elle permettra de regrouper les informations sur les créatrices du passé. Toutes celles qui

devraient apparaître dans les dictionnaires et les anthologies d'histoire de l'art. L'ensemble des disciplines artistiques seront concernées: littérature, peinture, sculpture, photographie, cinéma, théâtre, musique, danse, architecture, design... Nous y diffuserons également toutes les informations concernant le mouvement HF Île-de-France.

Et pour la suite ?

On espère continuer à travailler avec la région Île-de-France, qui finance déjà en grande partie notre projet matrimoine sur trois ans avec la Ville de Paris et la Drac [Direction régionale des affaires culturelles, NDLR]. Nous allons notamment lancer les «Lundis du Matrimoine», rencontres régulières autour du matrimoine avec performances et débats entre public et universitaires. Nous organiserons régulièrement d'autres temps forts. Notre prochaine action pourrait par exemple se tenir lors du Printemps des poètes, en 2016.

PRESSE EN LIGNE

Magazine 50/50
15 septembre 2015



15 SEPTEMBRE 2015

Aurore Evain : « le Matrimoine existe depuis le Moyen-Age »

END .post-title BEGIN .entry-content

Les 19 et 20 septembre prochain, ce sont les 32ème journées du Patrimoine, mais pour la première fois en France sont organisées les journées du Matrimoine. Aurore Evain, autrice, dramaturge, metteuse en scène, actrice, éditrice, chercheuse nous donne le sens de ce concept vieux de plusieurs siècles.

Propos recueillis par Caroline Flepp et Guillaume Hubert 50-50 magazine

A écouter sur :

<http://www.50-50magazine.fr/2015/09/15/aurore-evain-le-matrimoine-existe-depuis-le-moyen-age/>

En septembre, ce sera patrimoine ou matrimoine

Actualité Culture

Par L'EXPRESS.fr , publié le 18/08/2015 à 18:11 , mis à jour le 19/08/2015 à 11:50

Pour la première fois cette année, un contre-événement lors des Journées du Patrimoine mettra en valeur les oeuvres artistiques féminines.

Les 19 et 20 septembre prochains auront lieu les traditionnelles [Journées du Patrimoine](#). Mais cette année, un événement parallèle se déroulera en Ile-de-France ainsi que dans certaines régions comme celle de Toulouse. Partant du constat que les lieux à visiter des Journées du Patrimoine "sont à 95% créés, dessinés, peints ou sculptés par des hommes", les associations [HF \(Egalité hommes-femmes dans les arts et la culture\) Ile-de-France](#) et [Osez le féminisme](#) proposeront cette année les premières Journées du Matrimoine. Objectif ? Faire découvrir la contribution des femmes dans l'ensemble des arts.

Le matrimoine "n'est pas un néologisme, [rappelle au Figaro](#) Aline César, présidente du mouvement HF. Jusqu'aux 16e-17e siècles, il apparaissait dans les testaments pour désigner les héritages en provenance des femmes. Il a malheureusement disparu du langage courant." "En additionnant le patrimoine et le matrimoine, on obtient ainsi un héritage commun universel."

Des parcours dans certains musées parisiens

La liste complète des événements et des sites à visiter sera accessible en septembre sur le site [matrimoine.fr](#) mais d'ores et déjà, on sait que des parcours de mise en lumière d'oeuvres féminines seront organisés au musée d'Orsay, au Petit Palais ainsi qu'au musée d'Art moderne de la Ville de Paris. Un parcours architectural sera proposé dans le 13e arrondissement tandis que la société des auteurs et compositeurs dramatiques proposera des lectures de textes. Place du palais royal, une performance participative et collective de 12 heures sans interruption sera organisée.

Annexe 5 – Discours de lancement de la Saison Egalité par Aline César

Soirée de lancement Saison Egalité 3 en Ile-de-France – Lundi 5 octobre 2015 à 19h – La Commune

Bonsoir à toutes et tous,

Bienvenues à la Commune, Théâtre d'Aubervilliers.

Nous avons souhaité également vous donner à entendre l'édito de la 4ème plaquette *Où sont les femmes ?* publiée par la SACD, en partenariat avec HF. Cette plaquette depuis 4 ans recense la place des femmes dans les programmations culturelles en France vient de sortir. Accueillons tout de suite Louise Doutreligne, vice-présidente de la SACD en charge du théâtre.

Louise Doutreligne : « Quatre ans après la publication par la SACD de la première brochure « Où sont les femmes ? » en collaboration avec le Mouvement HF, le Laboratoire de l'Égalité et le Deuxième Regard, le constat est malheureusement implacable : en 2015, les femmes continuent de vivre des situations de discrimination dans la culture.

Les efforts indéniables accomplis pour renforcer la place des femmes à la direction des institutions culturelles en spectacle vivant, pour ouvrir d'avantage la programmation des lieux aux créatrices, pour qu'en audiovisuel les créatrices ne soient plus discriminées, n'ont pas permis de mettre un terme aux situations d'inégalité toujours aussi inacceptables.

L'heure n'est pourtant pas à la résignation mais bien à l'action et à l'audace. Nous restons convaincus que la connaissance et la divulgation de ces réalités, dans le spectacle vivant comme dans l'audiovisuel et le cinéma, sont un puissant moteur pour inciter les pouvoirs publics à prendre leurs responsabilités et à agir :

Nous proposons aujourd'hui de provoquer un changement immédiat en demandant au secteur culturel que la part des femmes progresse de 5% par an et par secteur pendant trois ans, tant dans la programmation artistique que dans les postes de direction générale. Cet indice de progression de 15% à l'horizon de la saison 2018/2019 ferait un sort à l'invisibilité.

Aujourd'hui, seule la mise en place d'objectifs chiffrés et obligatoires peut faire reculer les inégalités, les stéréotypes, les réflexes machistes, et favoriser l'épanouissement et l'égalité des chances de nos créatrices et artistes. Les femmes et les hommes sont égaux en droit, il s'agit de faire appliquer la loi en faisant progresser les chiffres. »

Merci Louise Doutreligne. La plaquette OSLF sort au moment même où l'Assemblée Nationale examine le projet de loi relatif à la liberté de Création, à l'Art et au Patrimoine. HF, en concertation avec la SACD et le Haut Conseil à l'Égalité, travaille à des propositions d'amendement pour affirmer que la liberté de création est indissociable de l'égalité entre les femmes et les hommes. Pas de liberté sans égalité.

Précisément c'est dans cette perspective volontariste que se sont embarqués aux côtés de HF 30 théâtres franciliens dans la Saison Egalité. Après le Nouveau Théâtre de Montreuil l'an dernier, c'est au tour d'un autre théâtre partenaire de nous accueillir, merci à la Commune, merci à Marie-José Malis et à toute l'équipe du théâtre de nous accueillir ce soir. Je veux remercier dès à présent tous nos partenaires franciliens : la Ville de Paris au travers de la Mission Egalité Femmes-hommes, la Région Ile de France, Arcadi et la Drac Ile-de-France.

Ce soir commence la 3ème année d'un cycle de trois ans d'une Saison Egalité amorcée en 2013. Il reste une saison pour tendre vers la parité dans la programmation et la production, dans la communication et dans la gouvernance interne. Un an ça passe vite.

Laissez-moi vous rapporter une anecdote que m'a confiée Claire Lasne-Darcueil, actuellement directrice du Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique. Voici 10 ans, elle était la seule femme avec Gilberte Tsai à diriger un Centre Dramatique National. En pleine réunion avec tous les directeurs de CDN, elle se lève : « M. le Ministre, est-ce que vous ne voyez pas un problème ? ». Non, il ne voit rien. Alors elle demande à Gilberte Tsai de se lever aussi. « Et maintenant vous voyez ? » Soudain il réalise qu'il y a en effet un énorme problème, de ceux qui sautent aux yeux mais qu'on ne voit pas. Un mois plus tard Muriel Mayette était nommée première femme administratrice de la Comédie Française.

Voici 10 ans que Reine Prat est missionnée par le Ministère de la Culture pour enquêter sur la place des femmes dans les institutions culturelles. Quels progrès en 10 ans ? En 2006, les femmes signent 22 % des mises en scène du réseau conventionné : en 2015, 26%. + 4% en 10 ans. En 2006, les femmes dirigent 16% des Centres Dramatiques Nationaux et Régionaux : en 2015, 18%. + 2% en 10 ans. En 2006, 1 théâtre national est dirigé par une femme, en 2015 : plus aucun . - 20% en 10 ans.

10 ans plus tard, la place des femmes dans les arts et la culture est certes devenue une question légitime. Mais tout se passe comme si savoir suffisait à changer la réalité. L'impression que le paysage peu à peu se

rééquilibre rassure ici et là. Pure illusion d'optique. En 10 ans nous sommes passés de l'aveuglement à la myopie.

Voilà pourquoi nous continuons à compter. Compter le temps par exemple, qui n'est pas égal pour les femmes et pour les hommes...

Le temps des carrières : plus court pour les femmes, plus vite sorties du milieu professionnel, plus vite oubliées. Le temps du vieillissement : les carrières des comédiennes deviennent plus difficiles au-delà de 35 ans, pas seulement du fait d'une concurrence accrue pour les femmes ou des accidents de carrières mais aussi du fait des rôles stéréotypés et d'un certain jeunisme. D'après une étude du Centre médical du Spectacle : après 50 ans il y a moins d'actrices que d'acteurs, et celles qui restent perdent en salaire tandis que les hommes gagnent. Comme le dit dans une interview la comédienne Anne Le Ny : « À partir de 50 ans, les femmes développent un super pouvoir : elles deviennent invisibles. Surtout à l'écran ! ».

Nous pourrions aussi mesurer le temps de montage d'une production, le temps entre deux spectacles, plus longs pour les femmes que pour les hommes, le temps de l'émergence, alors que nous partons toujours avec quelques trains de retard, le temps d'atteindre les cieux olympiens de la consécration artistique, avant que le temps du déclin ne nous rattrape... entre les deux Mesdames « le temps de rêver est bien court » !

Nous pourrions si nous étions vraiment énervé-e-s compter le temps des mandats de directions des grands théâtres publics ... Ou si nous étions collectivement pris de nostalgie ce soir, nous pourrions compter le temps de l'oubli. Il suffit d'une génération pour effacer une artiste : il faut parfois un siècle pour la réhabiliter, ce fut le cas de Camille Claudel redécouverte seulement dans les années 1980.

Le temps est compté donc, aux femmes plus qu'aux hommes : comme le disait Simone Signoret « Montand mûrit, je vieillis ».

Si l'art est éternel, nous ne le sommes pas et nous sommes impatientes à mesurer des progrès tangibles. Comme le rappelait à l'instant Louise Doutreligne et comme l'avait elle-même reconnu la Ministre Fleur Pellerin le 8 mars dernier : si des progrès ont été faits dans l'administration, pour ce qui est des créatrices tout reste à faire. Voilà pourquoi nous avons placé cette soirée sous le signe de la « fabrique de la programmation ». Un titre qui rappelle la « fabrique du sexe », c'est-à-dire l'idée que ce que nous tenons pour une évidence, un fait naturel est en fait le produit d'une construction sociale complexe. Dans le monde de l'art, avec quelle évidence travaillons-nous ? Nous tenons pour naturel que la programmation se fait selon un seul critère : la politique du meilleur, que la carrière d'un artiste se déploie selon un seul facteur : le talent. Ce soir nos invité-e-s viendront tour à tour décrypter ces fausses évidences. Comment tout un système bâti autour de la culture de l'excellence s'avère-t-il discriminant pour les artistes femmes ? Dans ce contexte, comment des spectacles peuvent-ils développer un regard non sexiste ? Enfin du talent à la « valeur esthétique » : de quoi l'« excellence » est-elle le nom ?

Dans cette belle salle de la Commune, où d'autres avant nous ont voulu faire de leurs rêves une réalité, j'annonce ouverte la 3ème Saison Egalité hommes-femmes en Ile-de-France.

Merci et très bonne soirée.



Atelier Toto B

Informations pour la presse

Les Hélène

Quinzaines de formations artistiques décentralisées au féminin.

L'Atelier Toto B, association pour la promotion de la pratique culturelle des femmes et du développement national par le truchement des arts et de la culture lance le **7 avril** prochain la 1ère édition de l'évènement « **Les Hélène, quinzaines de formations artistiques décentralisées au féminin** ».

Cette activité initiée dans le cadre de la célébration des **10 ans de l'Atelier Toto B** se déroulera autour du thème : **Femmes et dramaturgie contemporaine francophone**. Elle rassemblera diverses activités au profit de **75 jeunes talents féminins, 7 villes et 5 départements haïtiens**.

A compter



7 Avril 2015 - Hommage spéciale à trois (3) figures féminines emblématiques du théâtre contemporain haïtien : L'ancienne Ministre de la Culture **Mme Magali Comeau Denis**, **Mme Florence Jean Louis Dupuis** et **Mme Paula Clermont Péan**. Et aussi honneur à d'autres jeunes femmes de théâtre du milieu. **Remise de plusieurs douzaines de livres de théâtre** reçus de l'association **Emile&Cie**, du Centre d'écriture dramatique de la Wallonie Bruxelles (**CED**), du Centre des Auteurs dramatique (**CEAD**) et des autrices invitées aux distingués directeurs **de huit (8) bibliothèques du pays**. Lectures publiques, animations diverses et lancement officiel de l'évènement.



8 avril 2015 – Conférence et vente signature autour de la dramaturgie contemporaine francophone avec trois femmes auteures invitées : **Dominick Parenteau-Lebeuf** (Canada), **Carole Thibaut** (France), **Céline Delbecq** (Belgique) à l'Institut Français d'Haïti.



6 au 11 avril 2015 – Atelier d'écriture à **Port-au-Prince** dirigé par l'auteure et femme de théâtre française **Carole Thibaut**.

8 au 15 avril - Atelier d'écriture en partenariat avec le **Centre Culturel Charles Moravia** à **Jacmel** dirigé par l'auteure et femme de théâtre canadienne **Dominick Parenteau - Lebeuf**.



9 au 15 avril - Atelier d'écriture en partenariat avec **Kay Art** à **Ouanaminthe** dirigé par l'auteure et femme de théâtre belge **Céline Delbecq**.



15 avril – Conférence avec l'administratrice de H/F Ile de France **Natasha Le Roux** à l'Institut Français d'Haïti autour des inégalités de genre confrontées dans la pratique des arts et de la culture. Eventuelle table ronde avec des femmes de théâtre haïtiennes.

20 au 25 avril – En partenariat avec Mothergo+, atelier du jeu d'actrice à **Petit-Goâve** avec la metteure en scène et directrice d'acteur **Dieuvela Etienne**.

3 au 8 mai – Atelier de percussions au centre culturel municipal de **Kenscoff**

10 au 15 mai – Initiation à la Guitare dans les locaux de l'Atelier **Toto B**



Du 26 au 30 mai – Atelier de peinture à **Cabaret**

Cette activité est rendue possible grâce à la **Commission Nationale de l'UNESCO**, l'association **Emile&Cie**, le **Conseil des Arts et des Lettres du Québec**, le **Conseil des Arts du Canada**, la **Wallonie Bruxelles Internationale**, l'association **H/F Ile de France**, l'**Atelier Toto B** et bien d'autres partenaires. Elle vise l'émergence de nouveaux talents féminins par la **mise en évidence de femmes modèles** et la formation. « Les Hélène » souhaitent aussi contribuer au développement de la production artistique des régions isolées de l'offre culturelle.

De plus amples informations sont disponibles sur la **page facebook Atelier Toto B** que nous vous invitons à consulter et à aimer.

Nous invitons et remercions d'ores et déjà la presse et ses honorables professionnelles pour leur précieux accompagnement.



Annexe 7 – Préconisations du secteur dans le secteur de la musique

Rédactrice :

Natasha Le Roux – Administratrice HF Ile- De- France – Pôle Musique
tel/ (0033) 6 19 13 47 89 natashaleroux@hotmail.fr

1) Orientations générales

- Inscription du principe d'égalité dans les projets d'établissements.
- Création d'un observatoire de la pratique et de l'enseignement artistique dans les conservatoires au regard de l'égalité Femme/Homme et mise en place d'une veille sexuée.
- Ligne de financement ou prime pour les projets en faveur de l'égalité Femme/Homme.

2) Connaissance du matrimoine musical et des compositrices contemporaines

- Mise à disposition de listes d'œuvres et d'un fond de partitions de compositrices disponibles pour les élèves et les professeurs.
- Inclure dans les cours d'histoire de la musique et des cours de FM la connaissance des compositrices.
- L'obligation de proposer dans les programmes imposés au moins une œuvre de compositrice.
- Le respect de la parité dans les résidences et commandes passées à des compositeurs contemporains.

3) Choix des instruments

- Inclure une période de découverte instrumentale avant le choix définitif de l'instrument pour contrer le choix genré de l'instrument.
- Veiller à la parité dans les classes d'instrument et dans les cours de pratiques collectives (vigilance particulière dans les domaines du jazz et des musiques actuelles).
- Féminisation des noms de métiers (compositrice, batteuse, cheffe d'orchestre..) pour rendre visible la présence des femmes dans le monde musical.
- Parité femme-hommes des noms des salles de cours et dans l'affichage des photos des compositeurs/trices, instrumentistes, chanteurs/teuses et chef/fes d'orchestre qui décorent les établissements.

4) Egalité professionnelle et formation

- Rapport annuel de situation comparée (RSC) des conditions générales d'emploi et de formation des

femmes et des hommes et mise en conformité par rapport à la réglementation.

- Plan d'actions en faveur de la mixité des emplois et de l'égalité professionnelle (diversification des postes et fonctions, promotion et montée en compétences des salariées, parité des postes de direction, égalité des salaires et des statuts, ..).

- Formation à l'égalité Femmes – Hommes à destination des équipes administratives et pédagogiques des conservatoires (meilleure connaissance du patrimoine musicale, intégration du principe d'égalité des sexes dans l'enseignement musicale, égale répartition des filles et des garçons dans l'apprentissage instrumentale,...) .

Communiqué HF Ile-de-France pour l'égalité femmes-hommes dans l'art et la culture

Paris, le 23 janvier 2015

Les femmes artistes ne font pas partie de ce Monde

L'association HF Ile-de-France exprime son étonnement et son incrédulité à la lecture du dossier paru dans Le Monde du 19 janvier 2015 intitulé *Après les attentats, les artistes se penchent sur leur responsabilité*. Ce sont 25 artistes qui ont été interpellés suite aux attentats de janvier pour répondre sous forme de tribunes à la question : "comment, pour ceux qui en font quotidiennement usage – aux premiers rangs desquels les artistes –, concilier liberté d'expression et devoir de responsabilité ?". Parmi ces 25 contributeurs, une seule femme, et encore partageant sa parole avec un homme, en duo. La voix du monde artistique s'est ainsi exprimée, en cette heure grave, intégralement au masculin, artistes est-il noté "*de tous âges, pays et disciplines*", mais pas de tous sexes. Qu'en conclure ? Que la question de la responsabilité ne peut être posée à une femme ? Que la gravité de la situation nous ramenant au questionnement des valeurs fondamentales de la République, l'avis autorisé, attendu, utile ne peut être que masculin ? Que dès lors qu'il s'agit de penser l'art et la politique, qu'il s'agit d'être sérieux et d'avoir une vraie parole, l'évidence est d'interroger des hommes ? Que penser dès lors de la légitimité de ce dossier nous promettant l'exercice de la clairvoyance et de la hauteur de vue quand il repose sur de tels aveuglements ? La question de la liberté d'expression et de la responsabilité ne devrait-elle pas être posée pour commencer à la rédaction du Monde ?

Pour ouvrir la réflexion, un chiffre:

En 2011, il y a **18%** de femmes parmi les expert-e-s invité-e-s dans les émissions de télévision, de radio ou encore les principaux hebdomadaires. A la radio, le temps de parole des experts hommes est de **25 minutes** contre **1 minute 35** pour les expertes femmes.

Source : *B.GRESY, M.REISER - Les expertes : bilan d'une année d'autorégulation - Commission de réflexion sur l'image des femmes dans les médias - Secrétariat d'Etat à la solidarité - 2011*

HF Ile-de-France pour l'égalité femmes-hommes dans l'art et la culture
<http://www.hf-idf.org>

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« L'ADAMI fait son cinéma » ... sans les femmes

Paris, le 3 mars 2015

L'association HF Ile-de-France lutte pour l'égalité femmes/hommes dans les domaines des arts et de la culture. Nous sommes donc attentifs-ives à l'ensemble des programmations et des manifestations dans ce domaine, à la recherche des talents féminins et des œuvres d'artistes femmes.

L'opération « L'ADAMI fait son cinéma » organisée le 4 mars prochain a donc retenu toute notre attention. Nous nous étonnons, à la lecture de la programmation, de constater que sur les quatre courts-métrages programmés aucun n'ait été réalisé par une femme.

Cette absence nous renvoie hélas aux déséquilibres décrits par l'Observatoire de l'Egalité (Ministère de la Culture) en 2014, concernant le monde du cinéma. Pour mémoire : au Festival de Cannes en 2012 il n'y avait pas une seule femme en compétition et en 2013 sur 20 films en compétition, un seul était réalisé par une femme. Depuis la création du Festival en 1945, une seule femme a obtenu la Palme d'or (Jane Campion, ex æquo avec le réalisateur chinois Chen Kaige). Cette invisibilisation se double d'écart flagrant en termes de budgets (en 2012 un film de femme a un devis moyen de 3,54 millions d'euros, contre 5,66 millions d'euros pour un film d'homme) et en termes de rémunérations : dans l'industrie cinématographique, les artistes interprètes femmes gagnent en moyenne 30% de moins que les hommes. Rappelons aussi qu'une telle situation existe dans tous les pays : l'actrice Patricia Arquette l'avait dénoncée avec force lors de la dernière cérémonie des Oscars.

Pourtant, loin de ces hautes distinctions, les films signés par des femmes existent en nombre. Elles ont réalisé :

43 % des films d'écoles européens et 36% des courts métrages français présentés au Festival Premiers plans d'Angers ;

34% des films programmés dans la compétition nationale du dernier festival international de Clermont Ferrand.

En 2015, l'excellence artistique au cinéma ne se conjuguerait-elle qu'au masculin ?

Nous ne doutons pas que parmi les courts-métrages soutenus cette année par l'Adami, réputée pour être découvreuse de talents, plusieurs ont été réalisés par des femmes. Mais nous regrettons qu'aucune œuvre de femme n'ait été choisie pour « faire son cinéma ».

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2015 - la direction artistique de la Nuit Blanche encore confiée à un homme :

Lorsque Paris devient capitale de l'art contemporain, les femmes peuvent dormir tranquilles.

Paris, le 26 juin 2015

Depuis 2002, année de la première édition, 23 personnalités du monde de l'art se seront vues confier la direction artistique de la désormais rituelle et presque sacralisée Nuit Blanche, qui offre chaque automne au peuple parisien et à leurs innombrables amis visiteurs une traversée de la capitale revisitée "art contemporain". 23 personnalités qui se sont partagées la direction / programmation de la manifestation en solitaire ou en binôme dans la très grande majorité des cas, mais aussi en collectif comme en 2003, édition placée sous l'égide d'un collège de 6 directeurs.

Sur ces 23 personnalités, 5 femmes, dont on constate - outre le fait qu'elles sont 4 à 5 fois moins nombreuses que les hommes à s'être vu confier la très honorifique mission - qu'elles n'ont jamais opéré seules mais toujours accompagnées : Camille Morineau et Suzanne Pagé en 2003 (entourées par 4 hommes au sein du fameux collège de 6 directeurs), Alexia Fabre en 2009 et 2011 (en duo avec Franck Lamy), puis Chiara Parisi et Julie Pellegrin en 2013 qui se sont accompagnées elles-mêmes.

Si l'on prend en compte 2015, les Parisiens, sur 14 éditions, auront ainsi assisté à 10 Nuits Blanches à direction exclusivement masculine et 4 éditions avec co-directions féminines. Certes l'édition 2013 s'est vue placée sous la responsabilité de femmes (en duo), mais aucune femme jusqu'à ce jour n'a dirigé seule la manifestation.

L'association HF Ile-de-France encourage vivement la Mairie de Paris à tenter l'expérience et si la parité est bien au cœur de ses préoccupations de ne nommer que des femmes dans les 10 prochaines années (en direction solitaire ou en duo à l'image des 10 dernières éditions) pour qu'au final la prestigieuse manifestation puisse s'enorgueillir d'avoir été dirigée autant par des femmes que par des hommes (en 2025).

L'association HF Ile-de-France note également une absence encore plus cruelle d'artistes femmes dans la programmation. En 2014, sur 51 artistes exposés, seulement 7 noms de femmes (si l'on compte les œuvres collectives) et seulement 4 femmes présentes en tant qu'artiste solitaire...

COMMUNIQUÉ

Journées du Patrimoine 2015 : le patrimoine du XXI^{ème} siècle, une histoire d'avenir

Cette année, **Fleur Pellerin** a choisi de mettre en avant le patrimoine que nous produisons pour les prochaines générations : l'occasion de porter un regard attentif sur les quinze dernières années de création.

Cette 32^{ème} édition est placée sous le signe de l'avenir. Mais que connaîtront les générations futures de notre patrimoine si son évolution continue à laisser de côté tout un pan de notre héritage, celui laissé par les créatrices, que nous appellerons **matrimoine** ?

Patrimoine signifie littéralement « héritage des pères ». Ainsi, nous construisons notre mémoire culturelle sur un socle de biens artistiques à 95% masculins. Construire du matrimoine consiste à faire émerger l'« héritage des mères », à savoir rendre à nouveau visibles les biens artistiques transmis par les femmes qui nous ont précédé-e-s.

Il devient donc urgent de considérer leurs œuvres, qu'elles soient d'aujourd'hui ou d'hier, afin de les intégrer à notre héritage global, de leur donner la place qu'elles auraient dû avoir si l'Histoire ne s'était pas écrite au masculin, mais aussi de permettre à des femmes de se projeter dans des carrières qui peuvent actuellement leur sembler réservées aux hommes.

patrimoine + matrimoine = notre héritage culturel.

Quelle belle réussite, si tous les lieux ouverts à l'occasion des Journées du Patrimoine des 19 et 20 septembre prochains se penchaient sur la question du matrimoine !

L'association HF Île-de-France lance en 2015 le projet Matrimoine. Il sera constitué d'un site internet qui mettra en avant les créatrices du passé et leurs œuvres, ainsi que les événements les mettant en valeur ; d'une série de manifestations visant à mettre en évidence les femmes dans différents domaines artistiques.

HF encourage vivement tous les lieux ouverts lors de ces Journées du Patrimoine à tenter l'expérience de mettre des œuvres de femmes en lumière, afin que le patrimoine du XXI^{ème} siècle intègre, autant que possible, toutes les composantes de notre société.

Faisons le pari qu'ensemble, nous pourrons construire **un avenir plus juste, plus égalitaire**, plus proche de notre réalité. Décidons ensemble que l'on ne pourra plus entendre, au XXI^{ème} siècle, une petite fille de sept ans demander à ses parents, lors de la visite d'un musée, si les filles aussi ont le droit d'être peintres.

Un grand merci à toutes et tous les adhérents/es, bénévoles, partenaires et financeurs.